



HAL
open science

Description et comparaison des procédés iconiques mis en œuvre dans les signes des langues des signes irlandaise et française

Sophie Grindatto

► **To cite this version:**

Sophie Grindatto. Description et comparaison des procédés iconiques mis en œuvre dans les signes des langues des signes irlandaise et française. Linguistique. 2011. dumas-00670448

HAL Id: dumas-00670448

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00670448>

Submitted on 15 Feb 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Description et comparaison des procédés iconiques mis en œuvre dans les signes des langues des signes irlandaise et française

GRINDATTO
Sophie

UFR Sciences du langage

Mémoire de master 1 recherche - 27 crédits - Sciences du langage

Spécialité Langage et Surdit 

Sous la direction d'Agn s Millet

Ann e universitaire 2010-2011

MOTS-CLÉS : ISL, LSF, Signes, Iconicité, Comparaison

RÉSUMÉ

Ce travail rend compte des ressemblances et divergences entre les signes de deux langues des signes : la langue des signes française (LSF) et la langue des signes irlandaise (ISL). Ce mémoire se base sur des signes tirés de dictionnaires, décrits dans des tableaux grâce à quatre aspects qui sont la configuration de la main, l'emplacement du signe, l'orientation de la main et son mouvement. Ces signes sont classés dans différents champs sémantiques permettant de comparer les procédés iconiques mis en œuvre en LSF et ISL. Nous nous attardons sur l'interprétation de chaque signe et les classons selon le classement établi par D.Bouvet. Afin d'atteindre nos objectifs, nous rendons compte des aspects historiques et culturels des deux langues et des personnes sourdes de chacun des deux pays : la France et l'Irlande.

KEYWORDS : ISL, LSF, Signs, Iconicity, comparison

ABSTRACT

This work reflects the similarities and differences between the signs of two sign languages: French Sign Language (LSF) and Irish Sign Language (ISL). This thesis is based on signs from dictionaries, described in tables thanks to four keys that are handshape, the location of the sign, the orientation of the hand and its movement. These signs are classified into different semantic fields to compare the iconic procedures implemented in LSF and ISL. We focus on the interpretation of each sign and rank them according to the classification established by D.Bouvet. To achieve our objectives, we report on the historical and cultural aspects of both languages and deaf people of both countries: France and Ireland.

Sommaire

REMERCIEMENTS	7
INTRODUCTION	8
Première partie : Partie théorique et méthodologique.....	9
1. Aspects historiques de la LSF et de l'ISL	9
1.1. Langue des Signes Française (LSF).....	9
1.2. Irish Sign Language (ISL).....	11
1.3. Historique des dictionnaires.....	12
2. La culture sourde, en France et en Irlande	17
2.1. France.....	17
2.2. Irlande	19
3. Signe, motivation et iconicité	21
3.1. Définition du signe linguistique.....	21
3.2. L'iconicité dans le langage	22
3.3. Rapport signe/référent.....	23
4. Classement selon Danielle Bouvet	25
5. Méthodologie du recueil de données	26
5.1. Objectif d'analyse.....	26
5.2. Transcription	27
Deuxième partie : Analyse des données.....	29
1. Champ lexical / Champ sémantique	29
2. Description des signes	30
2.1. Récapitulatif des signes des langues des signes française et irlandaise composant le champ sémantique appelé « sentiments/feelings » (cf. annexe 1).....	30
2.2. Récapitulatif des signes des langues des signes française et irlandaise composant le champ sémantique appelé « esprit/mind » (cf. annexe 2).....	33
2.3. Récapitulatif des signes des langues des signes française et irlandaise composant le champ sémantique appelé « physique/physical» (cf. annexe 3).....	35
2.4. Récapitulatif des signes des langues des signes française et irlandaise composant le champ sémantique appelé « temps/time » (cf. annexe 4)	36
2.5. Récapitulatif des signes des langues des signes française et irlandaise composant le champ sémantique appelé « famille/family » (cf. annexe 5).....	39
2.6. Récapitulatif des signes des langues des signes française et irlandaise composant le champ sémantique appelé « temps/weather» (cf. annexe 6).....	41
2.7. Récapitulatif des signes des langues des signes française et irlandaise composant le champ sémantique appelé « caractère/character» (cf. annexe 7).....	43
2.8. Récapitulatif des signes des langues des signes française et irlandaise composant le champ sémantique appelé « maison/home » (cf. annexe 8)	44

2.9. Récapitulatif des signes des langues des signes française et irlandaise composant le champ sémantique appelé « vision/view » (cf. annexe 9)	47
2.10. Récapitulatif des signes des langues des signes française et irlandaise composant le champ sémantique appelé « ouïe/hearing» (cf. annexe 10)	48
3. Classement des signes	50
3.1. Les signes abstraits.....	50
3.2. Les signes indicatifs figuratifs	50
3.3. Les signes indicatifs de désignation spatiale.....	51
3.4. Les signes descriptifs	51
3.5. Tableau récapitulatif.....	52
4. Comparaison entre les champs sémantiques	53
5. Comparaison LSF/ISL	55
CONCLUSION	59
BIBLIOGRAPHIE	60
ANNEXES	63

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tout d'abord ma directrice de mémoire, Agnès Millet, pour ses précieux conseils et relectures tout au long de l'écriture de ce travail.

J'aimerais également citer Patrick Matthews, Carmel Grehan, et Teresa Lynch, mes professeurs de langue des signes irlandaise à l'université de Trinity College de Dublin (Irlande), ainsi que Jean-Pierre, professeur de langue des signes française à l'université Stendhal à Grenoble³. Sans eux, je n'aurais pas eu accès à la connaissance de ces deux langues des signes, nécessaires pour ce travail.

C'est grâce au programme erasmus que j'ai eu l'opportunité et la chance d'effectuer cette première année de master en Irlande et cela m'a permis de traiter le sujet choisi pour ce mémoire.

Pour finir, merci à toute les personnes (professeurs ou des administrations) du département de Deaf Studies (CDS = Centre For Deaf Studies) à Dublin et plus généralement de Trinity College ainsi que celles de mon université d'origine (Stendhal) qui ont contribué, de près ou de loin, au bon déroulement de mon année scolaire (par leur gentillesse, leur conseils ou renseignements : Lorraine Leeson, Diana Lee-Simon, le personnel des relations internationales de Grenoble et de Dublin...).

INTRODUCTION

De nombreuses personnes pensent et sont persuadées que la langue des signes se résume à des imitations, une sorte de mime et rien de plus. Rares sont celles qui considèrent la langue des signes comme une vraie langue à part entière avec ses propres règles, et sa propre construction, tout comme une langue orale quelconque. La plupart des gens croient également à une universalité de la langue des signes. Or, même si celle-ci a été tentée (tout comme l'espéranto pour les langues orales), chaque pays possède sa propre langue des signes, parfois très différentes, ou alors présentant entre elles certaines similarités. Il existe même des différences dans les signes à l'intérieur d'un même pays, selon les régions par exemple. Ce sont ces remarques qui m'ont amenée à travailler dans un premier temps sur l'aspect iconique de la langue des signes, puis sur une comparaison entre deux langues des signes venant de deux pays différents, ayant deux langues orales différentes : la France et l'Irlande. En faisant mes recherches sur la description et la comparaison des procédés iconiques mis en œuvre dans les signes des langues des signes irlandaise et française, à partir des signes tels qu'ils apparaissent dans les dictionnaires, une définition de la langue des signes de O Baoill et Matthews m'est apparue claire et essentielle : *“Sign language is a natural and fully accessible language of deaf people. It is a visual spatial language and the parameters along which signs are built are governed by visual friendliness for producing and receiving language with maximal ease.”* (O BAOILL & MATTHEWS, 2000: 9). Nous nous sommes alors demandé si en prenant en compte la proximité forme et sens dans les signes utilisés par les langues signées, nous pouvons dire que les champs lexicaux se structurent de la même façon d'une langue des signes à une autre. Nous avons donc dans une première partie, exposé les aspects théoriques et méthodologiques de notre travail en prenant en compte tout d'abord les aspects historiques de la LSF et de l'ISL, puis en nous intéressant à la culture sourde en France et en Irlande, nous nous sommes ensuite attardé sur le signes, ses motivations et son iconicité, puis nous avons décrit et reporté le classement de Danielle Bouvet sur lequel nous nous baserons dans notre analyse avant de terminer avec la méthodologie que nous avons utilisée pour notre recueil de données. Dans notre deuxième partie, nous sommes rentrés au cœur de notre travail, c'est-à-dire dans notre partie analyse en déterminant tout d'abord les différences entre champ lexical et champ sémantique, puis nous avons décrit, classé et comparé les signes de la LSF et de l'ISL. Nous concluons en récapitulant toute les convergences et divergences notées tout au long de ce travail.

Première partie : Partie théorique et méthodologique

1. Aspects historiques de la LSF et de l'ISL

Avant de parler directement d'iconicité, il me semble important et intéressant de retracer un bref historique de la langue des signes française et irlandaise.

1.1. Langue des Signes Française (LSF)

1.1.1. De la création de la langue des signes au congrès de Milan

Selon Bernard, Encrevé et Jeggli (2007) il est très difficile de dater la langue des signes. En effet, il s'agit d'une langue orale qui ne possède pas d'écrits. Nous devons donc nous fier aux dires des entendants ayant vu des personnes signants. Ainsi, « Platon dans le Cratyle atteste la présence de sourds signants dans la Grèce antique » (BERNARD, ENCREVE ET JEGGLI, 2007 : 10). Montaigne fait de même dans les essais de Lucrèce en 1580. Comme beaucoup peuvent le croire, ce n'est donc pas l'abbé de l'Épée qui a inventé la langue des signes puisque celle-ci existe depuis bien des années pour la simple et bonne raison que chaque sourd, dans le but de communiquer avec ses semblables tout comme avec des entendants, utilise des signes. L'abbé de l'Épée a lui, rassemblé des sourds de toute la France afin de les enseigner, et les a donc réunis autour d'une seule et même langue des signes. En 1760, l'abbé de l'Épée permet aux sourds français de perfectionner la langue des signes française.

En France au XIX^e siècle, la langue des signes se développe donc jusqu'en 1880, date à laquelle a lieu le congrès de Milan, interdisant l'utilisation de toute langue des signes dans les établissements éduquant les jeunes sourds. Selon Cuxac (2004), ce congrès affecte énormément la population sourde, privée de tout moyen de communication avec leurs semblables ou encore avec les entendants. Les sourds ne peuvent plus devenir professeurs, les recherches et discussions sur la langue des signes sont terminées. La méthode oraliste sera donc utilisée en exclusivité jusqu'en 1991 (date du décret qui officialise le choix possible de la communication bilingue pour les enfants sourds. La LSF refait en fait son apparition à la fin des années 70). A partir de cette date, les parents d'enfants sourds sont autorisés à choisir une éducation oraliste ou signée pour leurs enfants. C'est en 1970 que les sourds commencent à militer en France pour le statut de leur langue.

1.1.2. L'évolution des recherches en langue des signes

Seuls les Etats Unis ne se plient pas à cette nouvelle loi oraliste imposée par le congrès, c'est pourquoi pendant 15 ans environ, les seules recherches à être effectuées sur la langue des signes viennent des Etats Unis et de l'ASL (Langue des Signes Américaine) dont les deux premières sont les suivantes : « Le découpage en paramètres hétérogènes constitués d'unités minimales des éléments lexicaux des langues des signes (Strokoe, 1960) » (CUXAC, 2004 : 14) et « La directionnalité des verbes di- et plurivalents comme marqueur principal des relations actanciennes (Strokoe et son équipe dès la fin des années 1960) » (CUXAC, 2004 : 14). En France, c'est à la fin des années 1970 qu'apparaissent les « premiers travaux linguistiques consacrés à la LSF » (CUXAC, 2004 : 14). Toutes recherches se doit de faire une étude en diachronie. Il est donc important, dans ce travail, de prendre en compte les aspects historiques des langues des signes. Un des effets négatif du congrès de Milan : il n'existe aucune recherche avant 1960 (Strokoe). La LSF n'étant pas la même à l'époque que celle de nos jours, il est difficile de parler des recherches effectuées auparavant sans déformer les idées émises dans celles-ci.

1.1.3. De la reconnaissance de la langue des signes française à nos jours

En 1999, la langue des signes est reconnue comme une langue française dans la charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Cette charte n'ayant pas été signée par la France, ce n'est qu'en 2005 que la langue des signes est considérée comme une langue à part entière grâce à la loi du 11 février. C'est une langue minoritaire, possédant une grammaire et un vocabulaire, et inscrite dans une culture. Christian Cuxac démontrera l'importance de l'iconicité dans cette langue. De nos jours, il existe de nombreuses filières dans les universités française, à proposer une formation en langue des signes. De nombreux ouvrages ont également été publiés sur cette dernière et des associations ont été créées dans le but de promouvoir la langue des signes.

1.2. Irish Sign Language (ISL)

1.2.1. Origine de l'ISL

L'origine exacte de la langue des signes irlandaise est difficile à retracer puisque jusqu'à l'arrivée de Joseph Humphreys (un religieux) en 1819, les personnes sourdes se transmettaient la langue des signes de génération en génération et d'enfant à enfant (durant leur scolarité) mais celle-ci n'était pas forcément répertoriée. Ce sont les religieux (nonnes, prêtres...) qui ont établi les premières écoles pour enfants sourds et qui enseignaient la langue des signes. Joseph Humphreys arrive donc en Irlande en 1819 pour enseigner dans l'école de Claremont et ramène avec lui quelques particularités de la langue des signes anglaise. Certaines personnes âgées sourdes ayant fréquentées des écoles protestantes utilisent encore de nos jours l'alphabet anglais.

1.2.2. Effets de l'oralisme

Patrick Matthews en 1996 nous informe dans son œuvre *The Irish Deaf Community* que les changements dus au congrès de Milan dont nous avons déjà parlé précédemment n'ont été mis en place en Irlande qu'à partir des années 1950 et 1960 (alors que le congrès s'est tenu en 1880), à l'école pour filles de Sainte Mary à Cabra (Dublin) et à l'école pour garçons de Saint Joseph à Stillorgan (Dublin). Des classes expérimentales en lecture labiale avaient été mises en place dans les années 1930, mais l'oralisme est arrivé relativement tard en Irlande. Toujours selon le même auteur, les effets de l'oralisme se retrouvent dans certains signes qui utilisent la première lettre du mot dans la forme de la main. Pour d'autres, il s'agit de formes d'emprunts dus au contact des langues, un procédé nommé « initialisation ». De plus, pendant un certain temps, la grammaire anglaise a eu une certaine influence sur la langue des signes irlandaise.

1.2.3. Variations

Patrick Matthews affirme qu'en Irlande, il y a très peu de variations de la langue des signes selon les régions car, jusqu'à récemment, les enfants sourds ne fréquentaient que deux écoles, toutes

les deux situées à Cabra, au Nord de Dublin. Le fait que les garçons et les filles aient été séparés dans les écoles, a entraîné des variations de genre dans la langue des signes irlandaise. En effet, nous trouvons certaines différences entre les signes utilisés par les filles, et ceux utilisés par les garçons. Notons que ce sont les signes utilisés par les garçons qui représentent la norme et que lorsqu'une fille signe avec un garçon, elle utilisera les signes masculins plutôt que les signes féminins qu'elle a appris et qu'elle utilise habituellement. Une explication à cette différence de genre a été proposée par Le Master en 1990, qui affirme que le fait qu'il y ait eu une instruction de la pédagogie de la langue des signes française dans les écoles pour filles a fait que celle-ci s'est combinée avec la langue des signes irlandaise et a donc formé une nouvelle variété de langue des signes, celle utilisée par les filles.

Notre corpus se basant essentiellement sur des images prises dans des dictionnaires de langues des signes française et irlandaise, il nous a paru important de consacrer une partie de ce mémoire à l'histoire des dictionnaires. Nous verrons donc quelles sont les méthodes utilisées afin de transcrire une langue signée, ainsi que les différents dictionnaires existant, de l'abbé de l'Épée à Degérando.

1.3. Historique des dictionnaires

Pendant des années, et encore de nos jours, la communauté sourde a été et est en nombre réduit. À l'époque, chaque sourd inventait de nouveaux signes, qui ne pouvaient se transmettre aux autres générations que si d'autres sourds naissaient dans leur entourage. Depuis l'abbé de l'Épée, tout cela a changé. En effet, la création et l'ouverture d'institutions où l'on pratique la langue des signes permettra une certaine collectivité de cette langue. Se pose alors un problème : l'écriture de ces langues gestuelles. Il est difficile de décrire une langue gestuelle, aussi, seront publiés des dictionnaires ou encore des lexiques.

1.3.1. La transcription de la langue des signes

Françoise Bonnal en 2004 décrit très bien les différents procédés de transcription de la langue des signes dans l'ouvrage *Regards sur l'histoire de la linguistique de la Langue des Signes Française*. Nous reprendrons ses titres.

1.3.1.1. Ecriture des signes

En 1825, dans son ouvrage *Mimographie ou essai d'écriture propre à régulariser le langage des sourds-muets*, Auguste Bébien tente de mettre en place un système de transcription de la langue de signes par écrit (c'est la première tentative d'écriture de la langue des signes). Il invente donc un système compliqué constitué de 187 caractères et autres ponctuations. Ce travail reste de plus un travail purement théorique, et les exemples sont minimes. Ce système ne sera pas utilisé au XIX^e siècle mais inspirera Strokoe en 1960. Piroux propose également une transcription de la langue des signes en 1828 dans *Méthode de dactylogogie, de lecture et d'écriture à l'usage des sourds-muets*.

1.3.1.2. Français Equivalent Mimographie (FEM)

En 1850 le Dr Blanchet publie un ouvrage présentant un dictionnaire très détaillé et précis permettant la transcription des signes de la langue des signes. L'auteur nomme ce procédé FEM qui signifie Français Equivalent Mimographie. Françoise Bonnal précise que « le français est utilisé ici non pas pour lui même, mais comme un équivalent du langage mimique écrit » (BONNAL, 2004 : 19).

1.3.1.3. Le dessin

Valade en 1854 publie *Etudes sur la lexicologie et la grammaire du langage naturel des signes*, ouvrage dans lequel il se pose la question de comment mettre les signes sur papier. Il est donc le premier à proposer la solution du dessin, qui est de nos jours celle qui est utilisée de façon majoritaire dans la transcription de la langue des signes. Un des points négatifs de Valade : il reste dans la théorie et n'entre pas dans la pratique. D'autres auteurs ont également publiés des livres concernant le dessin en langue des signes, par exemple, Joséphine Brouland en 1855 et 1856 *spécimens d'un dictionnaire des signes*. Celle ci décrit le mouvement par des flèches, tout comme chez Pierre Pélissier en 1856, en plus grand nombre et avec des formes plus variées (circulaire, zigzag...) dans *Iconographie des signes faisant partis de l'enseignement primaire des sourds-muets*. Cet auteur introduit aussi les pointillés traduisant la forme initiale du signe ou le premier élément du signe. Chez L'abbé Lambert en 1865 dans *Le langage de la physionomie et du geste mis à la portée de tous*, nous ne retrouvons pas des dessins aussi clairs que chez les deux autres auteurs Brouland et Pélissier.

1.3.2. Les dictionnaires

1.3.2.1. L'abbé Charles-Michel de l'Épée

Imprimé en 1896, le *dictionnaire des sourds-muets* contient 4450 entrées et s'inspire très fortement du travail de Richelet datant 1693. En effet 45% des définitions sont les mêmes. Autres remarques : l'abbé de l'Épée recourt beaucoup à l'ostension « il faut en montrer » et très peu de signes finalement sont réellement décrits. De plus, il indique souvent la mention « signe naturel » ce qui est très difficile pour nous de savoir ce qu'il veut dire par là, car nous ne vivons pas à la même époque. Certains signes sont tout de même présentés de façon très précise. Donc, les signes présentés dans ce dictionnaire sont parfois difficiles à décoder et ne sont pas nombreux à être décrits.

1.3.2.2. L'abbé Roche-Ambroise Cucuron Sicard

En 1808, L'abbé Roche-Ambroise Cucuron Sicard expose le projet de son dictionnaire dans *Cours d'instruction de sourd-muet de naissance pour servir à l'éducation de ceux qui entendent et qui parlent*. Nous retiendrons de ce dictionnaire la phrase de F. Bonnal (2004) : « D'une manière générale, aucune cohérence, ni de composition de l'ouvrage, ni de composition des articles, ne préside à l'élaboration de ce *Dictionnaire* » (BONNAL, 2004 : 27). L'inutilité de l'ouvrage de Sicard ne se doit pas à sa méthode mais au fait que ce dernier était tout simplement incapable de communiquer en langue des signes. C'est pourquoi la plupart des signes qu'il décrit sont inventés de toute pièce.

1.3.2.3. L'abbé P.A Jamet

Il existe trois versions de *Dictionnaires des signes* rédigé par Jamet. Incomplet et inachevé, il utilise la même démarche que l'abbé de l'Épée, c'est-à-dire « une démarche de type étymologique, de 'régularisation' des signes, à partir des racines latines, et de type grammatical, avec un travail sur les affixes et sur l'identité grammaticale des mots qu'il traduit » (BONNAL, 2004 : 31). Dans ce dictionnaire, la langue des signes n'est pas transcrite entièrement. En effet, ici, un signe = un mot français. Ce dictionnaire contient des « signes attestés » mais aussi d'autres signes dont « il est difficile d'évaluer la validité » (BONNAL, 2004 : 31). La plupart des signes sont décrits à la manière du FEM lors de la description du dessin qui correspond.

1.3.2.4. L'abbé Jean Ferrand

L'abbé Jean Ferrand publie un ouvrage contenant 4087 entrées destiné aux enseignants, ce qui a un effet sur les explications des signes donnés dans ce dictionnaire : elles « permettent de faire comprendre le concept et (le dictionnaire) présente parfois des sortes de mises en scène de l'enseignement du signe » (BONNAL, 2004 : 34). Nous pouvons noter quelques ressemblances avec le travail de l'abbé de l'Épée. Certaines descriptions présentes dans ce dictionnaire tiennent plus du mime que de la langue des signes mais il comporte également de vrais signes. Ce dictionnaire sera très utile pour l'histoire de la langue des signes.

1.3.2.5. Le Dr A. Blanchet

Son ouvrage *Le petit dictionnaire usuel de mimique et de dactylologie* contient environ 720 signes pour 1400 entrées. C'est un dictionnaire très précis, il ne contient aucun dessin (description uniquement) mais il a recours à des procédés visuels. Par exemple, il décrit l'orientation de la paume, critère dont l'importance ne sera découverte que plus tard. Il précise l'origine des signes quand il les connaît. « Il s'agit vraiment d'un 'vocabulaire' destiné à une traduction terme à terme » (BONNAL, 2004 : 42). « Le Dr Blanchet tient compte du caractère transcatégoriel des signes. On a le sentiment [...] d'une authenticité du matériau linguistique présenté » (BONNAL, 2004 : 42).

1.3.2.6. L'abbé Lambert

Son dictionnaire *Le langage de la physionomie et du geste mis à la portée de tous* (1865) est « de tous les Dictionnaires des XVIII^e-XIX^e siècles, le plus complet et celui qui correspond le mieux à l'idée moderne que nous nous faisons d'un Dictionnaire bilingue » (BONNAL, 2004 : 42). Il comporte trois parties : le dictionnaire en dessin, les signes simples, et le grand dictionnaire. Il prend en considération la langue des signes et non le français (par exemple pour la grammaire). Ce dictionnaire contient des informations fiables et utiles pour notre époque.

1.3.2.7. Degérando (ou de Gérando)

Les définitions données dans son ouvrage *Langue dont le lexique est en gestation* en 1825 sont « univoques » (BONNAL, 2004 : 51), ne contiennent aucun dessins et prennent en compte des expressions typiques de la langue des signes. Ce dictionnaire est réellement un « vocabulaire

bilingue » (BONNAL, 2004 : 52) et il y a un « souci constant d'expliquer la genèse du signe » (BONNAL, 2004 : 52). Nous retrouvons une « similitude des signes décrits [...] avec les signes actuellement utilisés » (BONNAL, 2004 : 53). Ses explications des signes sont très claires et c'est aussi le premier à traduire tout un texte (l'oraison dominicale).

Jusque là, nous avons donc vu l'aspect historique des deux langues des signes étudiées dans ce travail, puis celui des dictionnaires, étant le support de notre étude et l'élément essentiel de l'élaboration de notre corpus. Attardons nous maintenant sur la culture sourde en France et en Irlande afin de situer les Sourds et leur langue des signes à notre époque.

2. La culture sourde, en France et en Irlande

2.1. France

Tout d'abord, nous nous devons d'être conscients que les sourds, comme le dit Fabrice Bertin « ne sont pas un simple groupe de personnes liées par un stigmat commun. Ils forment une collectivité porteuse de valeurs culturelles et identitaires » (BERTIN, 2010 : 10). Cette précision peut paraître évidente pour des personnes spécialisées dans ce domaine, mais lorsque nous nous intéressons à l'histoire des sourds, il apparaît que même aujourd'hui, de nombreuses personnes considèrent les sourds essentiellement et exclusivement comme des personnes ayant le handicap de ne pas entendre ou/et parler. Or, la surdité n'est en aucun cas une pathologie individuelle, elle s'accompagne d'une réelle culture partagée par une communauté sourde ou non (en effet, les professionnelles ou encore toute personne entendante pratiquant la langue des signes fait ou en tout cas peut être considérée comme faisant partie de la communauté sourde). Le qualificatif de « sourd » étant jugé péjoratif et réducteur, certaines personnes se sont mises à chercher d'autres adjectifs plus adaptés à cette communauté. Par exemple, le mot « visuels » proposé par Bernard Motez qui ne représenterait plus une déficience, mais au contraire, une faculté. Ces discussions sur le vocabulaire à employer sont le résultat des différentes dénominations données à la population sourde ou entendante auparavant. En effet, toujours d'après Motez, un sourd de naissance (ou devenu sourd avant l'âge de 3 ans) était qualifié de sourd-muet, tandis ce qu'un sourd ayant préalablement acquis la parole ou un demi-sourd était appelé sourd. Les entendants, quant à eux, étaient appelés parlants. Après le congrès de Milan, les sourds sont devenus sourds-parlant, puis le terme de sourds pour tous a été introduit en 1945. Actuellement, nous préférons les termes de « déficient auditif » ou « malentendant », moins péjoratifs que « sourd ».

Pour continuer dans le vocabulaire qualifiant la communauté sourde, il faut être au courant de la différence entre sourd et Sourd ; le premier correspondant à l'aspect pathologique seulement, alors que le deuxième réfère à l'aspect culturel et à la communauté sourde. Comme le dit Fabrice Berthin, « être sourd, c'est avant tout être locuteur de la langue des signes et faire partie de la communauté sourde » (BERTIN, 2010 : 16).

En janvier 1981 a lieu la conférence de Rome qui décrète que « les personnes sourdes ont développé [...] une culture extraordinaire [et une langue] qui doivent être partagées avec d'autres personnes » (BERTIN, 2010 : 129). Dés lors, l'intégration d'enfants sourds dans les écoles publiques

devient de plus en plus fréquente, au détriment des écoles spécialisées. Malheureusement, cette avancée fut un échec du fait que de nombreux élèves retournent en écoles spécialisées. En effet, on se questionne sur l'enseignement de la langue des signes ou en langue des signes.

Le 19 janvier 1991, la communication bilingue est laissée au choix des parents et le mot langue pour désigner les signes apparaît pour la première fois dans un texte de loi. Le décret en Conseil d'État « titre III - article 33 de la loi n° 91-73 » du 18 janvier 1991 fixera, d'une part, les conditions d'exercice de ce choix pour les jeunes sourds et leurs familles, d'autre part, les dispositions à prendre par les établissements et services où est assurée l'éducation des jeunes sourds pour garantir l'application de ce choix. Effectivement, il stipule que « dans l'éducation des jeunes sourds, la liberté de choix entre une communication bilingue - langue des signes et français - et une communication orale est de droit » (legifrance.gouv.fr).

Ces avancées sont suivies par des avancées technologiques, avec l'apparition du minitel, du sous titrage, de l'informatique... qui facilite l'accessibilité des personnes sourdes à la communication avec des personnes entendantes mais aussi avec leurs semblables. Viendront ensuite la fonction SMS du téléphone portable, ainsi qu'internet et toutes ses possibilités visuelles et écrites de communication à distance. Ces avancées n'arrêtent pas pour autant le débat sur la culture et la difficulté de nommer les personnes en faisant partie.

La loi du 11 février 2005 *nommée loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* accorde un article sur la langue des signes française et la reconnaît « comme une langue à part entière » (BERTIN, 2010 : 136).

Nathalie Lachance, dans son article *discours sur la culture sourde, ou quand un concept veut dire une chose et son contraire* paru dans l'œuvre de Laigle, D. et Parisot, A-M. *Surdité et société : Perspectives psychosociale, didactique et linguistique*, en 2006, définit elle aussi la communauté sourde et sa culture. En effet, elle l'oppose aux entendantes par le fait que les sourds sont différents soit par l'ouïe (c'est alors un aspect négatif), soit par la vision (aspect positif).

Grâce à des entretiens avec des personnes évoluant dans le monde de la surdité (personnes sourdes ou entendantes), Nathalie Lachance nous fait un compte rendu de la vision qu'ont les différentes personnes sur « la culture sourde ». Certaines affirment que les sourds se regroupent certes, mais parce qu'ils partagent le même handicap, ou parce qu'ils n'ont pas accès à la culture entendant. D'autres, au contraire, associent ces similitudes entre personnes sourdes à la vision. Ainsi, beaucoup voient la culture sourde comme une adaptation au handicap des personnes sourdes devant vivre dans un milieu entendant. Cette pensée réduit fortement la culture sourde. Au contraire, le fait de considérer les sourds par rapport à la vision implique davantage de caractéristiques dans le monde des sourds. La culture sourde est alors « conçue comme une manière de faire, de penser et d'être qui se construit en opposition à la culture 'entendant' et dont les

pratiques et les valeurs sont déterminées par le fait que l'acquisition de l'information et le contact avec le monde se font visuellement » (LACHANCE, 2006 : 22).

2.2. Irlande

Selon Patrick A. Matthews (1996), une personne fait partie de la communauté sourde si elle utilise en premier lieu la Langue des Signes Irlandaise (ISL = Irish Sign Language) comme moyen de communication. Cette personne doit aussi avoir été reconnue comme sourde (au niveau médicale) dès sa naissance, ou à un très jeune âge. Elle est présente et participe à la vie sociale des personnes sourdes et a une influence au sein de la communauté sourde. Cette personne ne voit pas la surdit   comme un probl  me, et elle est fi  re d'utiliser la langue des signes. Le langage est un point tr  s important dans l'appartenance d'une personne    une communaut  . Il est le composant fondamental de comportements sociaux. Une personne sourde passe beaucoup de temps au sein de la culture entendant, par exemple, au travail. C'est pourquoi, elle essaye de passer d'autres longs moments avec ses semblables sourds. De plus, elle ne manquera aucune occasion d'utiliser la langue des signes d  s l'instant o   elle rencontrera une autre personne sourde, qu'elle la connaisse ou pas.

En Irlande, la communaut   sourde est surtout pr  sente    Dublin, mais se trouve aussi dans les villes de Waterford, Wexford, Cork, Kerry, Limerick, Galway, Kilkenny et Navan. L'ISL (Irish Sign Language) est donc la langue utilis  e par les personnes sourdes d'Irlande. Elle existe depuis des g  n  rations et, comme toute autre langue, a subi des changements et modifications au cours des ann  es.

La langue des signes utilise   galement les expressions du visage, qui sont tr  s importantes pour l'interpr  tation d'un message. Chez les entendants, celles-ci sont utilis  es pour exprimer les   motions, chez les sourds, elles sont   galement utilis  es pour marquer un changement ou une intensification qui peut affecter la signification du signe.

Dans la communaut   sourde, nous trouvons des comportements sociaux associ  s    la langue des signes et    la communication. En effet, Matthews nous informe qu'il existe diff  rents moyens d'attirer l'attention d'une personne : tapoter sur son   paule ou son bras, tapoter sur la table (si cette personne est assise    une table),   teindre et allumer la lumi  re lorsque nous voulons faire une annonce g  n  rale ou que l'on rentre dans une pi  ce, remuer la main... et bien d'autres encore. Le chuchotement est possible pour une personne sourde, lorsqu'elle signe de fa  on cach  e et « petite » (ses signes sont r  duits). Il est consid  r   comme impoli de signer en m  chant un chewing-gum ou en mettant son stylo dans sa bouche, car cela pourrait interf  rer dans les expressions du visage. La

langue des signes permet de communiquer à distance, chose que les personnes entendantes ne peuvent pas faire si elles veulent garder leur conversation privée. En effet, deux personnes entendantes voulant communiquer à distance seront obligées d'élever la voix pour se faire entendre de l'autre, ce qui n'est pas le cas pour des personnes sourdes utilisant la langue des signes comme moyen de communication. Lorsque deux personnes sourdes se rencontrent pour la première fois, la conversation est tout de suite engagée par des questions sur la distinction entre sourd et entendant, les écoles fréquentées, le statut (sourd ou entendant) des autres membres de la famille...etc....

Toute personne sourde n'est pas forcément acceptée dans la communauté sourde. En effet, si celle-ci signe de façon proche de la langue orale, ou encore si ses attitudes sont proches de la communauté entendant, alors elle sera rejetée du groupe culturel sourd. Les personnes faisant partie de la culture sourde partagent des expériences communes, et il n'est donc pas acceptable de « classer » ces personnes selon le critère de degrés de surdité. Il n'y a que peu d'enfants issus de parents sourds, et très peu sont donc des signeurs natifs en ISL. En effet, 90% des enfants en Irlande ont des parents entendants, et ne commencent donc à signer qu'à partir de l'âge de 4 ans, âge auquel ils commencent à fréquenter des écoles pour enfants sourds, et apprennent donc la langue des signes (les écoles oralistes n'existant plus en Irlande, nous pouvons évidemment en trouver dans d'autres pays comme le Québec par exemple). De ce fait, ils ont un manque d'accès à certaines informations, ils sont plus lents pour développer le langage et pour acquérir et construire des valeurs et des comportements culturels, nous précise P. Matthews. Une triste réalité en Irlande pour la communauté sourde, c'est son manque de reconnaissance de la part de la majorité entendant. En effet, même si la langue des signes irlandaise est reconnue comme troisième langue nationale de l'Irlande, les entendants ne reconnaissent pas les personnes sourdes comme un groupe culturel, et le système ne fait rien pour permettre la coexistence et le partage entre ces deux cultures.

3. Signe, motivation et iconicité

3.1. Définition du signe linguistique

Avant toute chose, et parce que ce terme reviendra plusieurs fois dans ce chapitre, nous définirons le terme de « signe linguistique » grâce à Aino Niklas-Salminen et son ouvrage *la lexicologie* paru en 1997. Pour cela, elle reprend les traits décrits par Saussure dans le « signe linguistique » qui sont au nombre de 3 (NIKLAS-SALMINEN, 1997 : 91-92).

- « a) il est formé par l'association d'une 'image acoustique', appelée 'signifiant' et d'un concept, appelé 'signifié'. Ces deux faces du signe linguistique sont indissolubles [...] le concept ne peut exister indépendamment du matériel phonique [et inversement]. Ces deux faces sont donc solidaires comme le sont le recto et le verso d'une feuille de papier. Le signe linguistique réfère à un objet du monde, appelé 'réfèrent'.
- b) Le lien entre 'signifiant' et 'signifié' est à la fois arbitraire et nécessaire : il n'existe aucun rapport interne entre le concept [...] et la suite de sons qui le représente [...]. La preuve se manifeste dans la variété des dénominations de langue à langue pour une même réalité signifiée [...]. Le signifiant apparaît donc comme librement choisi par rapport à l'idée qu'il représente. Mais, par rapport à la communauté linguistique qui l'emploie, il n'est pas libre, il est imposé.
- c) On doit faire attention à ne pas confondre 'le réfèrent' et 'le signifié'. On a vu que le réfèrent est un fragment de réalité et le signifié est une représentation de cette réalité. Le signifié est donc une abstraction, une espèce de réalité psychologique. Il est plus pauvre et mieux organisé que la réalité. Il simplifie la complexité du réel et met en évidence l'essentiel en donnant un premier classement des éléments du monde. [...] »

Au contraire, les langues signées sont motivées puisqu'il existe une grande part d'iconicité dans la formation des signes. Ainsi, dans son article *Va et vient de l'iconicité en langue des signes française*, Sallandre (2001) nous informe que l'iconicité est le fait de renvoyer un élément à quelque chose de réel, grâce à une « visée illustrative ».

3.2. L'iconicité dans le langage

Dans son livre *la production des signes*, Umberto Eco (1992) énonce et critique plusieurs définitions de l'iconicité liées au langage. Tout d'abord, la définition selon laquelle le signe possède les propriétés de l'objet qu'il dénote. Afin de réfuter en partie cette définition, Umberto Eco fait une comparaison avec la peinture ou encore le cinéma. Ceux-ci seraient en effet bien plus iconiques qu'un signe écrit. Or, il affirme qu'une ressemblance parfaite avec l'objet peint est impossible, du fait que la matière sera toujours différente de la réalité et que le mouvement sera toujours absent. Bien que le cinéma possède plus de propriétés liées à l'iconicité, il ne pourra jamais retranscrire quelque chose avec une parfaite ressemblance à l'objet réel. L'iconicité n'est dans ce cas que partielle et ne pourra en aucun cas et dans aucune situation être totale. Moris parle alors de « degrés » et cite comme exemple les onomatopées qui dépendent également de la perception d'une région ou d'un pays. Une définition plus modérée citée par Eco vient de Peirce qui affirme qu'un « signe est iconique quand il peut représenter son objet essentiellement par similarité » (ECO, 1992 : 40). La notion de similarité se rapproche effectivement de celle de propriétés identiques mais elle est tout de même nuancée dans le sens où elle est moins forte. Pour se justifier, Eco utilise un exemple de géométrie où deux formes peuvent être similaires sans avoir les mêmes dimensions. Une troisième définition se rapporte à la notion d'analogie. Umberto Eco la rejette pour le simple fait qu'elle se confond avec la définition de similarité vue auparavant. De plus, grâce à son exemple sur les ordinateurs, il nous montre qu'une analogie est en fait une proportion lorsqu'il affirme qu'un ordinateur est appelé analogique « parce qu'il établit une proportionnalité constante entre deux séries d'entités » (ECO, 1992 : 48). Eco émet quelques doutes quant aux fonctions iconiques des « réflexions spéculaires, des doubles et des répliques basées sur la ratio facilis et des signes définis comme expressifs » (ECO, 1992 : 49). La notion d'iconicité dépend aussi de la représentation culturelle. En d'autres termes et afin d'expliquer ceci par des exemples, Eco nous précise qu'une peinture peut tout à fait être considérée comme non ressemblante à une époque puis comme une imitation presque parfaite à une autre. La perception de cette peinture a donc évolué en même temps que l'évolution culturelle de la population. Pour reprendre les dires de l'auteur, « cela signifie que l'artiste avait inventé un type de transformation selon des règles qui n'étaient pas encore acquises par la collectivité » (ECO, 1992 : 53). De plus, il définit « le code iconique comme un système qui fait correspondre à un système de moyens graphiques des unités perceptives et des unités culturelles codifiées, ou des unités pertinentes d'un système sémantique qui résulte d'une codification préalable de l'expérience perceptive » (ECO, 1992 : 56). Un objet peut être considéré comme iconique même s'il n'y a pas de ressemblance avec l'objet qu'il représente. En effet, il suffit que l'objet ait la même utilisation que l'autre objet qu'il représente pour le qualifier d'iconique. Eco nous met cependant en

garde et affirme qu'il « ne faudrait pourtant pas en arriver à une conclusion toute aussi dogmatique que les partisans de l'iconisme, et affirmer que les signes iconiques sont totalement conventionnels » (ECO, 1992 : 61).

En ce qui concerne les langues signées, comme le souligne Millet dans son article *La langue des signes française (LSF) : une langue iconique et spatiale méconnue*, « au plan lexical, l'iconicité est au cœur de la création du vocabulaire » (MILLET, w3.u-grenoble3.fr/lidilem/labo/file/afluit : 2). Dans son article *Dynamiques iconiques en langue des signes française : aspects syntaxiques et discursifs*, paru dans *Surdité et société : Perspectives psychosociale, didactique et linguistique* en 2006, Millet s'intéresse à la place de l'iconicité dans le discours en langue des signes. Nous reprendrons donc seulement quelques éléments propres à cette question sur l'iconicité, mais, notre mémoire étant centré sur le lexique, la totalité de son article ne correspond pas exactement à notre problématique, et ne sera donc pas détaillé. Millet nous précise donc qu'il existe deux formes d'iconicité concernant le plan syntaxique d'une langue des signes : « une présémantisation [...] de l'espace du signeur et [...] un procédé d'anaphorisation du lexique » (MILLET, 2006 : 131). Elle décrit donc six espaces répartis autour du corps du signeur qui sont appelés des « espaces présémantisés » (MILLET, 2006 : 131). L'iconicité syntaxique d'une langue signée va être assurée par l'utilisation de ces espaces, mis en rapport avec une « tenue des configurations manuelles » (MILLET, 2006 : 134).

3.3. Rapport signe/référent

Dans son œuvre *le signe* (1988), Umberto Eco nous propose 5 thèses auxquelles il consacra tout un chapitre afin de les expliquer et de les discuter. Sans rentrer dans les détails, nous ne ferons que nommer ces thèses qui pourront nous être utiles dans notre classement des signes de la langue des signes ainsi que pour notre volonté de mieux comprendre le rapport entre signe et signifié. Les thèses énoncées par Eco sont donc les suivantes : « il y a une relation entre ordre logique et ordre sémiotique; [...] il y a un rapport sémiotique entre le signe et le concept, lequel est à son tour signe de la chose; [...] il y a un rapport entre ordre sémiotique et ordre ontologique; [...] il y a un rapport entre la forme du signe simple et la forme de l'objet à quoi il se réfère; [...] il y a un rapport fonctionnel entre signe et objet à quoi il se réfère effectivement » (ECO, 1988).

En langue des signes, le fait d'associer un signe à un référent grâce à un rapport d'iconicité, est appelé transfert. Sallandre nous énonce les trois grands types de transferts que nous pouvons trouver dans les langues des signes :

« Les transferts de forme et de taille : les lieux, objets ou personnes sont décrits par leur taille ou leur forme (pas de procès, pas d'actant). Ex : la forme d'un rocher, la taille d'une personne.

Les transferts de situation : c'est le déplacement d'un objet ou d'un personnage (procès, avec la main dominante) par rapport à un locatif stable (avec la main dominée). La scène est comme vue de loin. Le locuteur a du recul par rapport à ce qu'il dit. L'action est essentiellement marquée par les mains, il y a donc peu d'investissement corporel.

Les transferts de personne : parmi les opérations de transfert, on s'intéresse aux plus complexes d'entre elles, les transferts de personne, qui mettent en évidence la capacité du locuteur à entrer dans la peau des protagonistes de l'énoncé (personne, animal, objet). C'est ce qu'on appelle aussi souvent la prise de rôle, avec actant, procès, locatif. Le locuteur devient l'entité dont il parle. Tout le corps du locuteur est occupé par le rôle (pas de recul, contrairement au cas du transfert de situation) : il y a incorporation. »

4. Classement selon Danielle Bouvet

Dans son œuvre *Le corps et la métaphore dans les langues gestuelles : à la recherche des modes de production des signes*, Danielle Bouvet en 1997 dresse un classement des signes de la langue des signes française dont nous allons nous servir afin de classer les signes de la langue des signes française et irlandaise composant notre corpus. Trois grandes parties sont présentes dans cet ouvrage : les signes descriptifs, les signes indicatifs et les signes abstraits.

La première partie correspond aux signes qui ont été créés « par rapport au code de reconnaissance des objets » (BOUVET, 1997 : 24). Ils sont appelés « signes descriptifs ». Le signe peut être interprété par le fait qu'il reproduit le mouvement ou la forme de l'objet qu'il représente, par le fait qu'il reproduit le mouvement que l'on peut faire avec l'objet, ou encore par le fait qu'il reproduit la forme de l'objet qu'il représente, par modelage, dessin ou par la posture prise des mains.

Le deuxième groupe, appelée « signes indicatifs », correspond aux signes qui ont été créés en prenant en compte que « telle ou telle partie du corps peut devenir un exemple de ce qu'ils dénotent » (BOUVET, 1997 : 32). Celui-ci peut également se diviser en plusieurs sous parties. Les signes dits « ostentateurs » sont ceux représentant les parties du corps. Celles-ci peuvent être désignées grâce à une indexation, une indexation qui en dessine le pourtour, ou encore un mouvement des mains qui en modèle le volume. Les signes dits « figuratifs » sont ceux qui désignent ou se servent d'une partie du corps comme un élément pertinent dans la désignation de l'objet qu'ils représentent. La localisation du signe sur telle ou telle partie du corps sera alors pertinente, mais l'on peut aussi y ajouter la forme de l'objet, ou encore le mouvement que l'on peut faire avec cet objet. Dans ce groupe de signes, nous pouvons également retrouver des signes qui peuvent désigner « soit des points localisés dans un espace orienté par rapport au corps du signeur, soit des suites de points décrivant une trajectoire, toujours orientée par rapport au corps du signeur » (BOUVET, 1997 : 39). Le signe se sert donc soit de points désignés dans l'espace, soit de trajectoires. Ce sont des signes « de désignation spatiale ».

La dernière partie est celle des signes abstraits qui sont « des révélateurs de représentations symboliques liées à l'expérience corporelle ». Grâce à l'orientation de leur mouvement ou encore grâce à leur emplacement sur telle ou telle partie du corps, « les signes abstraits peuvent révéler telle ou telle représentation symbolique liée à l'expérience corporelle » (BOUVET, 1997 : 66).

5. Méthodologie du recueil de données

Ayant eu l'occasion de valider cette première année de master à l'étranger, il m'a semblé intéressant d'utiliser cette opportunité dans le cadre de mon mémoire, c'est pourquoi le thème de ce dernier est la comparaison de la langue des signes française et irlandaise. Il m'a fallu ensuite préciser ce sujet, choisir une partie à comparer plus précise. Les procédés iconiques m'ont paru très intéressants et mon mémoire est donc basé sur la description et la comparaison des procédés iconiques mis en œuvre dans les signes des langues des signes irlandaise et française, à partir des signes tels qu'ils apparaissent dans les dictionnaires. Je me suis alors lancée dans des lectures, sous les conseils de mon directeur de mémoire, afin de trouver une problématique. Le corpus sera composé de pictogrammes tirés de deux dictionnaires de langues des signes française et irlandaise. J'ai donc deux ouvrages de référence pour la rédaction de ce travail : le dictionnaire de langue des signes française *dictionnaire 1200 signes la langue des signes française français* → *LSF*, éditions Monica Companys, édition révisée 2008, Angers ; et le dictionnaire de langue des signes irlandaise *Sign on*, Sign language association of Ireland. Dans cette partie, nous essaierons donc d'expliquer les questions méthodologiques auxquelles nous confronte ce mémoire et plus précisément les questions de transcription et de choix méthodologiques opérés pour les résoudre.

5.1. Objectif d'analyse

Avant de commencer un travail de recherche, il est important de définir une problématique précise à laquelle répondra notre mémoire. Il faut donc être conscient de ce que nous voulons montrer en analysant telle ou telle donnée.

Pour moi, l'objectif premier était une comparaison entre deux langues des signes. En effet, beaucoup pensent que la langue des signes est une langue universelle puisque selon eux, celle-ci relève du mime. Or, celle-ci fonctionne comme n'importe quelle autre langue orale et nous pouvons nous apercevoir qu'elle peut être complètement différente d'un pays à un autre. J'ai donc décidé de voir, en comparant des pictogrammes tirés de dictionnaires, si deux langues des signes peuvent avoir des procédés iconiques totalement différents d'un pays à un autre.

Afin de répondre à ma problématique, nous analyserons donc des pictogrammes. Je suis consciente du fait qu'il est difficile de parler d'une langue sans véritablement la connaître. C'est pourquoi, au préalable, j'ai assisté dans le cadre de ma formation de master 1 « langage et surdité »

à des cours de langue des signes irlandaise à raison de 9h par semaine pendant un an ainsi que des cours de langue des signes française durant les deux dernières années de ma licence sciences du langage (2h par semaine). Cela m'a donc permis de me familiariser avec ces deux langues afin d'avoir une connaissance plus détaillée de mon sujet de mémoire.

5.2. Transcription

D'après Robert Pléty, dans son œuvre *Ethologie des communications humaines : aide-mémoire méthodologique* (1993), il est préférable de « se mettre en situation de 'celui qui ne sait pas' » afin de transcrire des données sans les analyser directement.

Afin d'expliquer toutes les difficultés et les questionnements concernant les langues signées, nous nous baserons sur le mémoire de Leïla Boutora (2003) concernant *l'étude des systèmes d'écriture des langues vocales et des langues signées, description et analyse comparatives de deux systèmes « idéographiques » et de Sign Writing*. Comme elle le précise, « les sourds [...] utilisent généralement la forme écrite de la langue parlée officielle de leur pays » (BOUTORA, 2003 : 38). En effet, il n'existe pas de langue écrite concernant la langue des signes, qui est pourtant reconnue comme étant une langue à part entière. Leïla Boutora nous décrit alors le « Sign Writing » qui est « le seul système d'écriture de langue signée » (BOUTORA, 2003 : 38) « créé par Valérie Sutton ». Ce dernier présente trois « versions » présentées dans ce mémoire : Le « full-body Sign Writing » où « chaque configuration digitale possède sa propre représentation » (BOUTORA, 2003 : 72), le « Sign Writing Handwriting » qui utilise « une représentation où seuls les éléments pertinents phonétiquement sont conservés. [...] Les éléments internes aux signes sont graphiquement indépendants (sans liens ou ligatures), alignés de gauche à droite » (BOUTORA, 2003 : 72) et le « Sign Writing Shorthand » qui « n'est ni plus ni moins qu'une notation sténographique, où seuls les éléments indispensables à un décodage ultérieur moyennant quelques règles, sont notés » (BOUTORA, 2003 : 73). Le Sign Printing permettra ensuite de transcrire la « représentation de l'espace de signation et de spatialisation », « la prosodie », « les éléments manuels », ainsi que « les éléments non manuels ». Ce système s'inspire donc du système du hiéroglyphe ou encore des caractères chinois. Il me paraît bien compliqué de baser mon propre mémoire sur un corpus transcrivant les deux langues des signes à comparer grâce au système du sign writing. Bien qu'il transcrive tout ce qu'il faut pour une langue des signes, il me semble qu'il faudrait être expert en Sign Writing pour pouvoir comprendre totalement la transcription sans autre explication écrite. Or, selon Robert Pléty (1993), bien qu'il soit très difficile d'expliquer des signes de façon claire et simple, il faut aussi faire attention à ce que les données transcrites soit bien lisibles pour nos

lecteurs. J'ai donc décidé d'utiliser un tableau de description du signe. Celui-ci me paraît complet et précis.

– Tableau de description du signe

DOG/CHIEN	ISL	LSF
CONFIGURATION	Forme de la main : M	Forme de la main : M
LOCATION	Cuisse	Bassin côté
MOVEMENT	Tape la cuisse	Remue de haut en bas
ORIENTATION	Paume vers la cuisse	Paume vers le corps
INTERPRETATION	Action d'appeler le chien	Queue du chien

Deuxième partie : Analyse des données

1. Champ lexical / Champ sémantique

Lors de l'élaboration de notre corpus, et plus particulièrement lors du regroupement des signes par champs lexicaux, nous avons rencontré quelques difficultés. En effet, la différence entre champ lexical et champ sémantique nous a été difficile à comprendre et il nous a semblés que quelques recherches sur ce sujet pourraient nous aider à y voir plus clair et à raisonner de façon plus objective.

Dans son ouvrage *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Igor A. Mel'cuk, André Claset & Alain Polguère appellent champ sémantique « l'ensemble des lexies qui ont une même composante sémantique identificatrice de champ » (MEL'CUK, CLASET, POLGUERE : 173). « [Ils appellent] 'champ lexical d'un champ sémantique' l'ensemble des vocables dont les lexies de base appartiennent à ce champ sémantique »

Selon Niklas-Salminen (1997), il est important de savoir que le terme de « champ » peut avoir plusieurs significations. Elle définit donc le champ sémantique comme étant l'association d'un ensemble de termes du lexique (champ lexical) à une notion particulière (champ notionnel).

Niklas Salminen dans son ouvrage *la lexicographie* rend également compte de cette confusion. Elle donne, par exemple, pour synonyme de « sème », « trait sémantique » et « trait lexical » (SALMINEN, 1997 : 134). Elle souligne également que « les champs sémantiques forment, à la différence du lexique dans son ensemble, des classes closes et stables au cours de l'analyse : si l'on modifie le nombre d'unités retenues, on est obligé de proposer une autre analyse » (SALMINEN, 1997 : 135).

Après analyse des ces différentes définitions, il paraît compliqué de regrouper les signes dans des champs lexicaux. En effet, les signes ont un rapport de sens et il est difficile de faire correspondre un signe de la langue des signes française à un signe de la langue des signes irlandaise à l'intérieur d'un même champ lexical puisque ceux-ci n'auront pas les mêmes liens de forme.

Les signes dans les langues signées seront regroupés dans mon corpus dans des champs sémantiques, ce qui permettra une meilleure comparaison entre la langue des signes française et irlandaise.

2. Description des signes

Comme nous l'avons déjà précisé auparavant dans la partie décrivant notre méthodologie de recueil de données, vous trouverez en annexe des tableaux décrivant chaque signe analysé dans ce mémoire. Sont donnés dans ces tableaux des renseignements sur la forme et l'orientation de la main, l'emplacement du signe ainsi que son mouvement. Toutes ces informations nous seront utiles afin de classer, interpréter et comparer les signes utilisés dans les langues des signes française (LSF) et irlandaise (ISL).

Nous commencerons par décrire les signes composants notre corpus puisqu'il est néanmoins difficile de rendre compte de la totalité d'un signe dans un tableau. Les descriptions données dans cette partie seront donc plus développées que celles que nous pourrions trouver dans les annexes. Nous donnerons ensuite une interprétation des signes lorsque c'est possible. Pour la signification des termes employés pour décrire la forme des mains, l'emplacement du signe, l'orientation de la main et le mouvement, se reporter aux annexes 11 à 14.

2.1. Récapitulatif des signes des langues des signes française et irlandaise composant le champ sémantique appelé « sentiments/feelings » (cf. annexe 1)

2.1.1. Description

Dans le champ sémantique des sentiments (c'est-à-dire concernant les signes de la LSF composant ce champ sémantique) nous retrouvons les signes correspondants au français écrit « amour », « aimer », « content », « déçu », « détester », « désolé », « en colère », « haïr », « malheureux », « ne pas aimer », et « triste ».

En ce qui concerne la forme de la main lors de la formation du signe, nous remarquons que ceux-ci sont assez hétérogènes. En effet, « amour » et « malheureux » utilisent la forme « bec de canard fermé », « aimer », « content » et « ne pas aimer » utilisent la forme de la main « main plate », « déçu » utilise l'index puis le « 5 » tout comme « détester » (qui utilise également le pouce), « en colère » et « triste » utilise le « 5 plié », et enfin « désolé » utilise la forme de la main dite « S ».

Pour l'emplacement du signe, nous pouvons noter que la plupart des signes se situent au niveau du cœur, de la poitrine ou du torse, comme le prouvent les signes « aimer », « ne pas aimer », « en colère » et « désolé ». Beaucoup se situent aussi à l'emplacement neutre « devant

soi », comme les signes « amour », « déçu », « haïr », et « malheureux ». Les signes « déçu », « détester », et « triste » se situent quant à eux au niveau du visage (plus précisément au niveau de la bouche, du menton, et du visage).

Les signes « aimer », « content », « déçu », « ne pas aimer », « triste », « en colère », et « haïr » se font avec la paume de la main tournée vers soi. Nous observons donc que la plupart des signes composant le champ sémantique des sentiments sont formés avec cette orientation de la paume de la main. Concernant les autres signes, la paume de la main est orientée vers le bas pour « amour » et « désolé », vers le haut pour « malheureux », ou encore vers le profil droit pour « détester ».

Enfin, le mouvement des signes « amour », « content », « désolé », et « malheureux » est circulaire, le signe « détester » utilise un mouvement de fermeture (les doigts se referment), les signes « aimer » et « en colère » se dirigent plutôt vers le haut tandis que « déçu », « ne pas aimer », et « triste » sont dirigés vers le bas et que le signe « haïr » est dirigé vers l'avant.

Dans le champ sémantique du feeling (c'est-à-dire concernant les signes de la ISL composant ce champ sémantique) nous retrouvons les signes correspondants à l'anglais écrit « love », « like », « happy », « disappointed », « hate », « sorry », « angry », « unhappy », « don't like », and « sad ».

La forme des mains composant le signe est assez différente d'un signe à un autre. En effet, les signes « love » et « sad » utilisent la forme de la main dite « main plate », les signes « like » et « sorry » utilisent la forme de la main « moufle », le signe « happy » la forme de la main « H », le signe « disappointed » utilise la forme « V », le signe « hate » la forme « 5 plié » et le signe « angry » se sert de la forme de la main « C ».

Encore une fois, nous remarquons que les signes composants le champ sémantique du feeling se situent principalement au niveau du cœur, du torse, ou de la poitrine. C'est le cas pour les signes « like », « hate », « sorry », « angry », « don't like », « happy », « hate », ou encore « unhappy ». Les autres signes faisant partie de ce champ sémantique se situent au niveau de l'épaule, de la gorge et du visage (réciproquement pour les signes « love », « disappointed » et « sad »).

Concernant l'orientation de la paume de la main lors de la formation du signe, nous pouvons noter que la plupart des signes sont orientés vers soi, comme les signes « love », « like », « happy », « don't like », « sad », « hate », « sorry », « angry », « happy », ou encore « unhappy ». Seul le signe « disappointed » est orienté vers le bas.

Pour finir, nous pouvons voir que les signes « like », « disappointed » et « don't like » utilisent un mouvement que nous avons nommé « tape » (c'est-à-dire que le mouvement consiste à

taper légèrement la partie du corps où le signe se situe), le signe « sorry » a un mouvement circulaire alors que le signe « love » a un mouvement nommé « touche » (les mains touchent l'emplacement où le signe s'effectue). Les signes « happy », « angry » et « unhappy » ont un mouvement vers le haut tandis que les signes « sad » et « hate » sont dirigés réciproquement vers le bas et l'avant.

2.1.2. Interprétation

Pour le signe « amour », nous pouvons comparer les mains à deux têtes, et le bout des doigts de chaque main à deux bouches, et ainsi interpréter le signe comme deux personnes qui s'embrassent. Le signe « love » pourrait représenter une embrassade, puisque les bras sont repliés sur le corps du signeur, comme s'il embrassait (dans le sens d'un câlin) une personne invisible.

Les signes « aimer », « like », « ne pas aimer », « hate », « désolé », « sorry », « angry », « don't like », « happy », « en colère », et « unhappy » sont effectués sur la poitrine, renvoyant au cœur.

L'orientation de la paume de main vers soi traduit le fait qu'un sentiment est personnel. Le mouvement de certains peut marquer une opposition sentiment positif/sentiment négatif selon si la paume est orientée vers le haut (« aimer » et « happy ») ou vers le bas (« déçu », « ne pas aimer », « triste » et « sad »)

Le signe « détester » (tout comme les signes « triste » et « sad ») pourrait s'interpréter grâce à l'expression du visage de la personne signant, mais nous n'analyserons pas dans ce mémoire les expressions du visage, puisqu'elles sont difficilement identifiables sur des pictogrammes de dictionnaires. Le signe « hate » fait penser de par son mouvement, à quelqu'un qui voudrait sortir quelque chose de lui, l'éloigner. Le signe « haïr » mime le geste de repousser quelqu'un ou quelque chose.

Il me semble difficile de donner une interprétation aux signes « disappointed », « désolé », et « malheureux ». Nous pouvons également remarquer que les signes « désolé » et « sorry » ainsi que « en colère » et « angry » sont identiques, ou au moins très similaires, et pour « happy » le « H », qui est la première lettre du mot, sert à la formation de la main.

Les signes « unhappy » et « don't like » sont une combinaison de deux signes : leur signe contraire (« happy » et « like »), précédé du signe de la négation « no ».

2.2. Récapitulatif des signes des langues des signes française et irlandaise composant le champ sémantique appelé « esprit/mind » (cf. annexe 2)

2.2.1. Description

Dans le champ sémantique de l'esprit (c'est-à-dire concernant les signes de la LSF composant ce champ sémantique) nous retrouvons les signes correspondants au français écrit « apprendre », « décider », « espérer », « comprendre », « connaître », « savoir », « croire », « deviner », « intelligent », « raison » et « rêver ».

Les signes « rêver » et « raison » utilisent une forme de la main correspondant à la première lettre du mot écrit qui est le « R ». Ensuite, les signes « croire », « deviner » et « intelligent » se servent de la forme de la main « index », tandis que les signes « apprendre », « comprendre », « connaître », et « savoir » utilisent réciproquement les formes « bec de canard fermé », « bec d'oie fermé », et « angle droit ». Les signes « décider » et « espérer », quant à eux, utilisent la forme dite « moufle ».

La plupart des signes se forment au niveau du front ou des tempes. En effet, se forment à cet endroit les signes « apprendre », « deviner », « intelligent », « comprendre », « connaître », « croire », « raison », « rêver », et « savoir ». Seuls les signes « décider » et « espérer » se situent au niveau du torse.

En ce qui concerne l'orientation de la main lors de la formation du signe, nous pouvons remarquer que les signes « apprendre », « comprendre », « connaître » et « croire » sont orientés vers soi, les signes « deviner », « espérer », « intelligent » et « savoir » sont orientés vers le bas, les signes « raison » et « rêver » vers l'extérieur, et le signe « décider » est orienté vers le profil gauche.

Pour les mouvements lors de l'exécution du signe, nous observons que les signes « rêver » et « intelligent » ont un mouvement circulaire tandis que « comprendre » ouvre et referme les doigts et que le signe « connaître » emploie le mouvement dit « tape » (déjà expliqué auparavant). Les signes « apprendre » et « rêver » sont dirigés vers le haut alors que les signes « décider » et « savoir » sont dirigés vers le bas, et les signes « croire » et « raison » vers l'avant.

Dans le champ sémantique du mind (c'est-à-dire concernant les signes de l'ISL composant ce champ sémantique) nous retrouvons les signes correspondants à l'anglais écrit « learn », « understand », « know », « believe », « decide », « dream », « guess », « hope », « clever », et « reason ».

Nous pouvons noter que les signes « understand », « decide », « dream », « hope »,

« clever » et « reason » sont formés grâce à la première lettre de leur correspondance écrite. En effet, la forme de la main est réciproquement « U », « D », « D », « H », « C », et « R ». Les signes « know » et « believe » (qui se sert aussi de la forme « index ») utilisent la forme de la main dite « main plate », « guess » utilise la forme de la main « index plié » et « learn » utilise la forme « moufle ».

Tout comme les signes de la LSF composant le champ lexical de l'esprit, la plupart des signes de l'ISL composant le champ lexical du « mind » sont formés au niveau du front ou des tempes. C'est le cas pour les signes « learn », « decide », « clever », « understand », « know », « guess », « hope », et « dream ». Le signe « believe » est formé sur la joue, et le signe « reason » sur l'épaule.

Beaucoup de signes sont orientés vers soi, comme les signes « understand », « know », « believe » (utilisant également l'orientation vers le haut, comme le signe « learn »), « decide », « clever », et « dream ». Le signe « hope » quant à lui est orienté vers le profil droit.

Concernant les mouvements utilisés lors de l'exécution du signe, nous remarquons que les signes « understand » et « know » utilisent le mouvement « tape », les signes « dream » et « guess » se servent du mouvement circulaire, alors que le signe « reason » possède un mouvement comparable à une caresse. Les signes « learn » et « believe » sont dirigés vers le bas tandis que les signes « hope » et « clever » sont dirigés vers l'avant.

2.2.2. Interprétation

La plupart des signes composant ce champ sémantique sont interprétables grâce à leur emplacement. Les emplacements au niveau des tempes ou du front renvoient donc au cerveau, renfermant notre esprit.

Les signes « hope », « raison », « reason », « rêver » et « dream » ont comme forme de la main, la première lettre du mot correspondant au français écrit ou anglais écrit.

Nous n'avons trouvé aucune signification pour les signes « believe », « décider » et « espérer ».

2.3. Récapitulatif des signes des langues des signes française et irlandaise composant le champ sémantique appelé « physique/physical» (cf. annexe 3)

2.3.1. Description

Dans le champ sémantique du physique (c'est-à-dire concernant les signes de la LSF composant ce champ sémantique) nous retrouvons les signes correspondants au français écrit « moche », « noire », « beau », « vieux », « blond », « jeune », « châtain », « gros », « laid » et « mignon ».

En ce qui concerne la forme des mains, nous pouvons voir que le signe « moche » utilise la forme « 5 plié », le signe « noire » utilise la forme « U », « beau » utilise la forme « bec de canard », le signe « vieux » utilise la forme « S », « blond » et « jeune » utilisent la forme « J », « châtain » utilise la forme « A », « gros » la forme « 5 », « laid » se sert de la forme « majeur », et « mignon » utilise la forme de la main dite « pince fermée ».

De nombreux signes sont effectués au niveau du visage. En effet, les signes « beau », « châtain » et « vieux » se situent au niveau du menton, le signe « moche » au niveau du visage, le signe « noire » au niveau du nez, et le signe « mignon » au niveau de la joue. Le signe « blond » se situe sur les cheveux, « gros » devant soi, « jeune » sur le torse, et « laid » au niveau du cou.

La plupart des signes sont orientés vers soi, comme les signes « mignon », « châtain », « gros », « noire », « vieux », « moche », et « beau ». Les signes « jeune » et « laid » sont orientés vers le bas, et le signe « blond » vers l'extérieur.

Pour finir, les signes « moche » et « noire » sont formés grâce à un mouvement circulaire, les signes « laid » et « gros » grâce au mouvement appelé « tape », et le signe « beau » avec un mouvement de fermeture des doigts (et, pour ce dernier mais nous le précisons ensuite, avec un mouvement vers le bas). Les signes « blond » et « beau » sont dirigés vers le bas, « gros » est dirigé vers l'avant, et « jeune » vers le haut.

Dans le champ sémantique du physical (c'est-à-dire concernant les signes de l'ISL composant ce champ sémantique) nous retrouvons les signes correspondants à l'anglais écrit « ugly », « beautiful », « blonde », « brown », « black », « fat », « young », « cute », et « old ».

Les signes « ugly », « beautiful », « fat » et « old » se servent de la première lettre de leur correspondant en anglais écrit afin de former le signe. Ainsi, le signe « ugly » possède « U » comme

forme de la main, « beautiful » possède « B » (celui-ci se sert aussi de la forme « S »), « fat » possède « F », et « old » possède « O » (qui se sert également de la forme « 5 »). Ensuite, la forme de la main utilisée par le signe « blonde » est le « C », la forme utilisée par le signe « young » est la forme « moufle », et celle utilisée par « cute » est le « pouce ».

A propos de l'emplacement du signe, nous notons que « beautiful », « brown », « ugly », et « cute » s'effectuent au niveau du visage. En effet, les deux premiers se situent sur le menton, et les deux derniers se situent sur le nez et sur la joue. L'emplacement des signes « fat » et « young » est devant soi, « black » et « old » sont sur le bras gauche, et « blonde » sur la tête.

En ISL également, la plupart des signes composant le champ sémantique du physique se servent d'une main orientée vers soi. C'est le cas des signes « cute », « brown », « fat », « young », « beautiful » et « blonde ». Les signes « ugly », « black », et « old » sont dirigés vers le bas.

Concernant le mouvement des signes, nous pouvons voir que le signes « beautiful », « brown », « young », et « black » sont dirigés vers le bas, les signes « blonde » et « fat » vers le côté et « old » vers l'avant. Le signe « ugly » utilise un mouvement de caresse tandis que « old » utilise un mouvement de tape.

2.3.2. Interprétation

Le visage peut être considéré comme un critère de beauté ou de laideur. Les signes « blond » et « blonde » sont eux produits au niveau de la tête ou des cheveux. Les signes « mignon » et « joue » peuvent être comparés au geste d'un pincement de joues qu'une personne peut faire à un jeune enfant. Le signe « vieux » représente la barbe d'une personne âgée, et le signe « gros » reproduit le geste d'un gros ventre. Les signes « fat », « jeune », et « ugly » ont une forme de main représentant la première lettre du mot correspondant.

Aucune signification n'est plausible pour les signes « beau », « beautiful », « châtain », « brown », « young », « noire », « black », et « old ».

2.4. Récapitulatif des signes des langues des signes française et irlandaise composant le champ sémantique appelé « temps/time » (cf. annexe 4)

2.4.1. Description

Dans le champ sémantique du temps (c'est-à-dire concernant les signes de la LSF composant ce champ sémantique) nous retrouvons les signes correspondants au français écrit « après »,

« avant », « dernièrement », « maintenant », « après-midi », « aujourd'hui », « bientôt », « demain », « hier », « de temps en temps », « tard », « longtemps », et « tôt ».

Les signes « après », « avant », « dernièrement », et « maintenant » utilisent la forme de main dite « main plate ». « Bientôt » (possédant également la forme « clé »), « hier » et « demain » se servent de la forme « pouce », le signe « longtemps » de la forme « index », « aujourd'hui » de la forme « moufle », et « après-midi » de la forme « B ». « Tard » et « de temps en temps » utilisent une forme de main dans laquelle le pouce et le majeur se touchent. « De temps en temps » possède aussi la forme de main « 5 ».

La plupart des signes appartenant à ce champ lexical du temps se situent soit devant soi, soit sur l'épaule, soit sur le visage. En effet, les signes « après », « aujourd'hui », « de temps en temps » et « maintenant » sont effectués devant soi, alors que les signes « avant », « bientôt », « dernièrement », et « hier » sur l'épaule, et les signes « après-midi », « demain » et « tôt » sont effectués réciproquement sur le menton, la joue et la bouche. Les signes « longtemps » et « tard » se passent sur la main gauche ou le bras gauche.

En ce qui concerne l'orientation de la paume de la main, les signes « avant », « bientôt », « demain », « dernièrement » et « hier » sont orientés vers soi, les signes « aujourd'hui », « de temps en temps » et « maintenant » vers le haut, « tôt » vers le profil droit (puis le profil gauche, de même que « après-midi »), « longtemps » et « tard » sont orientés vers le bas, et le signe « après » est orienté vers l'extérieur.

Nous observons que les signes « avant » et « hier » ont tous deux des mouvements vers l'arrière, tandis que « demain » a un mouvement vers l'avant. Le signe « longtemps » est dirigé vers le haut, les signes « après » et « haut » sont dirigés vers le bas et le signe « après-midi » vers la gauche. Le mouvement du signe « dernièrement » consiste à remuer les doigts, alors que celui du signe « tard » consiste en un frottement. Les signes « maintenant », « bientôt », « de temps en temps », et « aujourd'hui » s'effectuent avec un mouvement de haut en bas.

Dans le champ sémantique de time (c'est-à-dire concernant les signes d'ISL composant ce champ sémantique) nous retrouvons les signes correspondants à l'anglais écrit « after », « before », « afternoon », « now », « late », « soon », « recent », « yesterday », « tomorrow », et « early ».

Les signes « now » et « late » se servent de la moufle comme forme de la main tandis que « soon » et « recent » se servent de la forme « clé ». Le signe « after » utilise le « F » comme forme de main, « afternoon » le « U », « yesterday » le « pouce », et « tomorrow » le « D ». Les signes « before » et « early » utilisent réciproquement les formes de la main « B » et « E » qui correspondent également à la première lettre de leur correspondance en anglais écrit.

L'emplacement des signes « after », « before », « now », et « early » est devant soi,

« afternoon » et « late », sur le bras ou la main gauche, et « recent » sur l'épaule. Les autres signes se situent au niveau du visage avec « soon » sur le visage, et « tomorrow » et « yesterday » sur la joue.

Les signes « after » et « before » sont orientés vers le bas, les signes « yesterday » et « early » vers la gauche, « late » vers l'extérieur, « afternoon » vers le profil droit, « now » vers le haut, et les signes « soon », « tomorrow » et « recent » sont orientés vers soi.

Pour ce qui est des mouvements de chaque signes, nous pouvons observer que les signes « today », « before », « now » et « late » sont dirigés vers le bas, « after » vers le côté, « early » vers la gauche, « yesterday » vers l'arrière et « tomorrow » vers l'avant. Les signes « soon » et « recent » sont effectués grâce à un mouvement de frottement, tandis que « afternoon » ne procède qu'à un changement de forme de la main (elle passe de la forme « F » à la forme « U »).

2.4.2. Interprétation

Les signes « bientôt » et « soon » sont très similaires. Tous deux effectuent un signe d'impatience. Nous pouvons interpréter le signe « long » identique au signe « longtemps » du fait que l'index remonte lentement le long du bras droit, pouvant être interprété comme une lenteur, une longueur.

La plupart des signes composants ce champ lexical sont interprétables si nous les considérons sur une ligne temporelle. Cette ligne peut alors aller de l'arrière vers l'avant (le passé étant à l'arrière et le futur à l'avant) ou du côté gauche jusqu'au côté droit (le passé étant sur le côté gauche, le présent au centre et le futur sur le côté droit). Les signes « dernièrement » et « recent » s'effectuent au niveau de l'épaule, comme s'ils voulaient produire un mouvement vers l'arrière mais pas trop puisqu'ils indiquent un événement qui s'est passé très récemment.

Le signe « early » a une forme de main correspondant à la première lettre du mot correspondant en anglais écrit.

Les signes « de temps en temps », « tard », « late », « tôt », et « après-midi » n'ont pas d'interprétation. N'ayant également pas trouvé de signification aux signes qui les composent, « sometimes », « today » et « afternoon » ne sont pas considérés comme interprétables.

2.5. Récapitulatif des signes des langues des signes française et irlandaise composant le champ sémantique appelé « famille/family » (cf. annexe 5)

2.5.1. Description

Dans le champ sémantique de la famille (c'est-à-dire concernant les signes de la LSF composant ce champ sémantique) nous retrouvons les signes correspondants au français écrit « adulte », « garçon », « bébé », « enfant », « famille », « mère », « cousin », « famille », « frère », « femme », « fille », « homme », « père » et « sœur ».

Les signes « bébé », « enfant », et « famille » utilisent la forme de la main « bec de canard » (le signe « famille » utilise également la forme « 5 »). Le signe « adulte » utilise la forme de la main « angle droit », « garçon » utilise la forme « pouce », le signe « mère » utilise la forme « main à plat », « femme » la forme « 4 », « fille » utilise « l'index », et les signes « homme » et « père » utilisent la forme « bec d'oiseau ». Les signes « cousin », « frère » et « sœur » se servent de la première lettre de leur correspondance en français écrit afin de former leur signe avec réciproquement une forme de la main correspondant à « C », « F » et « S ».

Les signes « frère », « sœur », « adulte », « bébé », « cousin », « enfant », et « famille » sont effectués devant soi, les signes « femme » et « fille » sur la joue, « homme » et « père » au dessus de la bouche, « garçon » sur le front, et « mère » sous le sein.

Concernant l'orientation de la paume de la main durant l'exécution du signe, nous pouvons noter que la plupart des signes sont orientés vers le bas ou vers l'extérieur. En effet, les signes « adulte », « famille », « homme », « père » et « sœur » sont orientés vers les bas, et les signes « cousin », « femme », « fille », « garçon » et « frère » sont orientés vers l'extérieur. Les signes « enfant », « bébé » et « mère » sont orientés vers le haut.

Pour finir, nous notons des mouvements dirigés vers le haut pour le signe « adulte », vers le bas pour les signes « enfant », « femme » et « fille », vers le côté pour les signes « cousin », « frère », « garçon » et « sœur ». Le signe « bébé » effectue un mouvement de rotation tandis que le signe « famille » effectue un mouvement de rotation du poignet. Le mouvement de « mère » consiste à reproduire le geste de bercer et le mouvement des signes « homme » et « père » consiste à resserrer les doigts de la main.

Dans le champ sémantique de family (c'est-à-dire concernant les signes de l'ISL composant ce champ sémantique) nous retrouvons les signes correspondants à l'anglais écrit « adult », « baby », « cousin », « child », « boy », « sister », « family », « father », « wife », « daughter », « brother », « man », et « mother ».

Tout d'abord, nous observons que les signes « cousin », « child », « family », « father », « daughter », « brother », « man » et « mother » utilisent comme forme de la main la première lettre de leur correspondance en anglais écrit afin de former leur signe. Le signe « adult » utilise la forme du « pouce », « baby » la forme de la « main à plat », « boy » et « sister » le « C » (ainsi que le « O » pour « boy »), et « wife » utilise une forme de la main dans laquelle l'auriculaire et le pouce se touchent.

Seuls les signes « adult » et « baby » sont effectués devant soi et la plupart de signes se passent sur la main gauche comme les signes « child », « family », « wife », « daughter », « mother » et « father ». Les signes « cousin » et « boy » s'effectuent sur le menton, « brother » et « man » au niveau de la hanche et « man » et « sister » au niveau de l'épaule.

Les signes « wife », « brother » et « mother » sont orientés vers le bas, le signe « adult » est orienté vers l'extérieur, les signes « baby », « child », et « daughter » sont orientés vers le haut, « cousin », « family » et « father » vers le profil gauche, et les signes « boy », « man » et « sister » sont orientés vers soi.

Pour ce qui est des mouvements, le signe « adult » est dirigé vers le haut, « cousin » est dirigé vers le côté et « man » vers le bas. Les signes « child », « mother », « father » et « sister » se servent du mouvement appelé « tape », « brother » et « boy » consistent en un mouvement de caresse, « family » en un mouvement circulaire, et le signe « baby » reproduit le geste de bercer. Les signes « wife » et « daughter » ont un mouvement appelé « touche » (la main touche l'emplacement du signe).

2.5.2. Interprétation

Ainsi, le signe « baby » et « mère » reproduisent le geste de bercement qu'un bébé peut recevoir ou qu'une mère peut donner. Le signe « famille » mime l'action d'englober toute les personnes faisant partie de cette famille, le signe « wife » imite le fait de mettre une bague à l'annulaire, et les signes « homme » et « père » sont produits en faisant mine de se frotter la moustache qu'un homme ou un père peut porter. Les signes « femme » et « fille » sont effectués avec une caresse sur la joue qui peut être interprétée comme un geste de douceur, et qui peut donc renvoyer à la douceur caractérisant la féminité. Le fait que « homme » et « père » soient effectués

au dessus de la bouche représente déjà la moustache, et le fait que « mère » soit produit sous le sein représente l'allaitement, et donc la maternité. Le signe « adulte », quant à lui, est produit grâce à un mouvement vers le haut représentant la taille de l'adulte, le fait qu'il a déjà fini de grandir.

Les signes « cousin », « cousin », « child », « family », « daughter », « frère », « brother », « man », « mother », « father » et « soeur » ont tous la forme de la main correspondant à la première lettre du mot français écrit ou anglais écrit.

Les signes « parents » (LSF) et « parents » (ISL) sont une combinaison des signes « père » et « mère » ou « father » et « mother ».

Nous n'avons trouvé aucune signification pour les signes « adult », « bébé », « enfant », « garçon », « boy », et « sister ».

2.6. Récapitulatif des signes des langues des signes française et irlandaise composant le champ sémantique appelé « temps/weather » (cf. annexe 6)

2.6.1. Description

Dans le champ sémantique du temps (c'est-à-dire concernant les signes de la LSF composant ce champ sémantique) nous retrouvons les signes correspondants au français écrit « chaud », « nuage », « pluie », « froid », « neige », « soleil » et « vent ».

Dans ce champ sémantique, nous pouvons observer que les signes « chaud », « nuage » et « pluie » utilisent une forme de la main appelée « 5 plié ». Le signe « froid » utilise la forme « bec de canard », le signe « neige » la forme « S » et le signe « vent » la forme « V ». Le signe « soleil » utilise tout d'abord la forme de la main « O » puis la forme « 5 plié ».

Nous pouvons également noter que les signes « nuage », « pluie » et « soleil » sont situés au dessus de la tête, les signes « neige » et « vent » s'effectuent devant soi, et les signes « chaud » et « froid » s'effectuent sur la bouche.

Concernant l'orientation de la paume de la main, nous pouvons voir que les signes « chaud » et « froid » sont orientés vers soi, les signes « pluie » et « soleil » sont orientés vers le bas, le signe « vent » est orienté vers le profil gauche, « nuage » est orienté vers l'extérieur, et le signe « neige » alterne entre une orientation vers le haut puis vers le bas.

Aucun signe regroupé dans ce même champ sémantique n'a le même mouvement. En effet, le signe « soleil » possède un mouvement d'ouverture, « vent » un mouvement circulaire, « nuage » un mouvement latéral, « neige » une rotation, le signe « chaud » est dirigé vers l'avant, « pluie » vers le bas, et le signe « froid » est dirigé vers la gauche.

Dans le champ sémantique de weather (c'est-à-dire concernant les signes d'ISL composant ce champ sémantique) nous retrouvons les signes correspondants à l'anglais écrit « sun », « hot », « cold », « snow », « cloud », « rain », et « wind ».

Nous observons que les signes « snow », « cloud » et « rain » utilisent tous trois la même forme de la main « 5 ». Les signes « cold » et « sun » utilisent la forme « S », le signe « hot » se sert de la forme « C » et le signe « wind » utilise une forme dans laquelle le pouce et l'auriculaire se touchent.

Les signes « snow », « rain », et « wind » s'effectuent devant soi, le signe « cloud » au dessus de la tête, « hot » s'effectue sur le menton, et les signes « cold » et « sun » sur le côté.

Concernant l'orientation de la paume de la main, nous pouvons voir que les signes « snow », « rain », et « wind » sont orientés vers le bas, les signes « hot » et « sun » sont orientés vers soi, le signe « cold » est orienté vers le profil gauche, et le signe « cloud » est orienté vers l'extérieur.

Pour finir, les signes « snow » et « rain » ont un mouvement dirigé vers le bas, « cloud » est dirigé vers la droite et « sun » vers le haut. Le signe « wind » a un mouvement circulaire et le mouvement des signes « cold » et « snow » consiste à remuer les doigts ou le corps.

2.6.2. Interprétation

Le fait que les signes « snow », « soleil », « sun », « nuage », « cloud », « pluie » et « rain » sont situés au dessus de la tête est très important dans l'interprétation de ces signes puisque ceci les représente dans leur emplacement naturel, le ciel, qui se situe au dessus de nous.

Le mouvement vers le bas pour les signes « snow », « pluie » et « rain » représente la neige ou la pluie qui tombe. Le mouvement circulaire de signes « vent » et « wind » nous fait penser à une bourrasque ou une tempête (la forme de la main de ces signes est en plus la première des mots correspondant au français écrit et anglais écrit).

Le signe « neige » quant à lui mime le geste de faire des boules de neige, et le signe « cold » signifie le fait que nous tremblons lorsque nous avons froid. Le signe « froid » imite l'action de se réchauffer les doigts en soufflant dessus.

Les signes « chaud » et « hot » sont interprétés comme une imitation de quelqu'un qui se brûle la bouche en mangeant quelque chose de trop chaud.

2.7. Récapitulatif des signes des langues des signes française et irlandaise composant le champ sémantique appelé « caractère/character» (cf. annexe 7)

2.7.1. Description

Dans le champ sémantique du caractère (c'est-à-dire concernant les signes de la LSF composant ce champ sémantique) nous retrouvons les signes correspondants au français écrit « égoïste », « méchant », « honnête », « intelligent », « jaloux », « nerveux » et « timide ».

Nous pouvons noter que les signes « égoïste » et « méchant » utilisent le « pouce » comme forme de la main. Le signe « honnête » utilise le « V », « intelligent » utilise l'index, « jaloux » utilise « l'index plié », « nerveux » le « S » et « timide » utilise le « majeur ».

Les signes « égoïste » et « méchant » s'effectuent au niveau de la poitrine, les signes « honnête » et « intelligent » au niveau du front, « jaloux » s'effectue sur la bouche, « timide » sur la joue, et « nerveux » devant soi.

Lors de l'exécution des signes « intelligent », « jaloux » et « méchant », la paume de la main est orientée vers le bas, celle-ci est orientée vers soi pour les signes « timide » et « égoïste », vers le profil gauche pour le signe « honnête » et vers l'extérieur pour le signe « nerveux ».

A propos des mouvements, nous observons que les signes « nerveux » et « timide » sont dirigés vers le haut, et le signe « honnête » vers l'avant. Les signes « intelligent » et « méchant » ont un mouvement circulaire, le signe « timide » reproduit le geste de caresse, et le signe « égoïste » possède le mouvement appelé « tape ». Le signe « jaloux » possède le mouvement « touche » déjà expliqué auparavant.

Dans le champ sémantique de character (c'est-à-dire concernant les signes de l'ISL composant ce champ sémantique) nous retrouvons les signes correspondants à l'anglais écrit « selfish », « honest », « shy », « clever », « jealous », « mean », et « nervous ».

Les signes « mean », « nervous », « clever » et « honest » utilisent tous les trois la première lettre de leur correspondance en anglais écrit afin de constituer leur signe. Ainsi, « mean » possède la forme de la main « M », « nervous » la forme « N », « clever » le « C » et « honest » la forme « H ». Le signe « jealous » a une forme de main correspondant au « I », mais celle-ci ressemble fortement à la lettre « J ». Le signe « selfish » utilise la forme de la main « 5 plié » et « shy » utilise le « H ».

Les signes « selfish » et « honest » s'effectuent au niveau de l'épaule, les signes « jealous » et « mean » au niveau de la bouche, « clever » s'effectue sur la tête, « nervous » devant soi, et « shy » sur la joue.

La paume de la main est orientée vers soi pour les signes « shy », « selfish », « honest », « clever » et « nervous », vers l'extérieur pour le signe « mean », et vers le bas pour le signe « jealous ».

Les signes « jealous » et « nervous » ont un mouvement de pivot, le signe « shy » a un mouvement circulaire, et « honest » reproduit un geste de croix. Le signe « mean » n'a aucun mouvement, le signe « selfish » est dirigé vers le bas, et « clever » vers l'avant.

2.7.2. Interprétation

Les signes « égoïste » et « selfish » représentent le caractère égocentrique de la personne. Les signes « intelligent » et « clever » font référence au cerveau. Le signe « méchant » représente quelque chose de négatif. Le signe « honest » représente l'église et la sincérité (la confession), « timide » renvoi au rouge aux joues que peut provoquer la timidité chez certaines personnes et le signe « nerveux » représente le tremblement de notre corps lorsque nous sommes nerveux.

Les signes « honest », « clever », « jealous », « mean » et « nervous » utilisent comme forme de la main la première lettre de leur correspondance en anglais écrit.

Aucune signification n'a été trouvée pour les signes « jaloux » et « shy ».

2.8. Récapitulatif des signes des langues des signes française et irlandaise composant le champ sémantique appelé « maison/home » (cf. annexe 8)

2.8.1. Description

Dans le champ sémantique de la maison (c'est-à-dire concernant les signes de la LSF composant ce champ sémantique) nous retrouvons les signes correspondants au français écrit « chambre », « cuisine », « garage », « maison », « douche », « escalier », « jardin », « lit », « salle de bain ».

Nous pouvons remarquer dans un premier temps que les signes « cuisine », « garage » et « maison » sont reproduit grâce à la forme de main dite « main à plat ». Le signe « chambre » utilise la forme « moufle », « escalier » utilise le « V plié », « jardin » utilise la forme « V » et le signe « salle de bain » utilise le « A ». Le signe « lit » utilise une forme de la main dans laquelle le majeur

et l'annulaire se touchent, et le signe « douche » utilise tout d'abord la forme « O » puis la forme « 5 ».

La plupart des signes composants ce champ sémantique de la maison se produisent devant soi. C'est le cas des signes « cuisine », « escalier », « garage », « jardin », « lit » et « maison ». Le signe « chambre » s'effectue sur la joue, « douche » au dessus de la tête, et « salle de bain » au niveau du torse.

Les signes « douche », « escalier » et « garage » orientent la paume de la main vers le bas, « cuisine » vers le haut et « chambre » et « salle de bain » vers soi. Les signes « lit » et « maison » ont la paume de la main droite orientée vers le profil gauche, et la paume de la main gauche vers le profil droit.

Nous notons que les signes « cuisine », « escalier » et « jardin » ont un mouvement circulaire et le signe « maison » utilise le mouvement de « tape », tandis que « chambre » et « lit » touchent simplement l'emplacement où le signe est effectué. Les signes « douche » et « salle de bain » sont dirigés vers le bas et le signe « escalier » est dirigé vers le haut. Le signe « douche » passe simplement de la forme de la main « O » à « 5 ».

Dans le champ sémantique de home (c'est-à-dire concernant les signes de l'ISL composant ce champ sémantique) nous retrouvons les signes correspondants à l'anglais écrit « shower », « bedroom », « bathroom », « bed », « home », « kitchen », « stairs », « garage », et « garden ».

Nous pouvons décomposer certains signes en deux parties. En effet, le signe « bedroom » est composé du signe « bed » puis « room », tout comme le signe « bathroom » qui lui est composé du signe « bath » puis « room ». Le signe « garage » quant à lui se sert d'abord du signe « car » puis du signe « go in ». Ces trois signes sont donc plus compliqués à décrire. Le signe « bedroom » utilise donc la forme de la main « main à plat » pour « bed » puis « R » pour « room ». Dans le même principe, le signe « bathroom » utilise tout d'abord la forme « moufle » pour « bath » et « R » pour « room ». Le signe « garage » se sert de la forme de la main « S » pour « car » puis « N » pour « go in ». Concernant l'emplacement des signes, « bed » se situe sur la joue, « bath » sur le torse, et « room », « car » et « go in » devant soi. Le signe « bed » oriente la paume de la main vers le haut, « bath » vers soi, « room » vers soi, « car » a la paume de chaque main l'une en face de l'autre, et « go in » vers le profil gauche. Le signe « bed » n'a aucun mouvement, « bath » mime l'action de se frotter le torse, « room » a un mouvement circulaire, « car » a un mouvement de haut en bas qui alterne d'une main à l'autre, et « go in » est dirigé vers l'avant.

Pour ce qui est des autres signes, nous observons que le signe « shower » utilise la forme de la main « O » puis « moufle », le signe « home » utilise la forme « main à plat », « stairs » utilise le « V plié » et « garden » utilise la forme « pince fermée ». Le signe « kitchen » reprend la première

lettre de sa correspondance en anglais, c'est-à-dire le « K ».

Les signes « stairs », « garden » et « home » sont effectués devant soi, et les signes « shower » et « kitchen » se situent au niveau de la tête.

La paume de la main lors de l'exécution du signe « kitchen » est orientée vers soi. Celle-ci est orientée vers le haut pour le signe « garden », vers le bas pour le signe « shower », et vers l'extérieur pour le signe « stairs ». Pour le signe « home » la paume de la main droite est orientée vers le profil gauche, et la paume de la main gauche est orientée vers le profil droit.

Les signes « kitchen » et « garden » ont un mouvement circulaire, le signe « shower » utilise un mouvement dirigé vers le bas, le signe « stairs » un mouvement dirigé vers le haut et le signe « home » utilise le mouvement appelé « tape ».

2.8.2. Interprétation

La plupart des signes de ce champ sémantique sont construits grâce aux actions que l'on peut faire dans les pièces ou avec les objets. En effet, la main sur la joue représente l'action de dormir pour les signes « chambre », « bedroom » et « bed » ; la forme de la main en « V » et le mouvement vers le haut de signes « escaliers » et « stairs » représente l'action de monter les escaliers (le V formé par la main représentant les jambes d'un personnage) ; les mains sur le torse et les mouvements de haut en bas ou circulaire correspondent à l'action de se laver pour les signes « salle de bain » et « bathroom » ; le mouvement vers l'avant sous la main gauche représente l'action de garer la voiture. De plus, le signe « escaliers » a un mouvement circulaire rappelant les escaliers en colimaçon et les signes « bedroom », « bathroom » et « garage » peuvent être décomposés respectivement en « bed » et « room », « bath » et « room », ainsi que « car » et « go in ». Le signe « cuisine » est également effectué en imitant une personne tenant une assiette. Les signes « shower » et « douche » représentent l'eau qui coule du pommeau de douche. Le signe « maison » se sert d'une partie de la maison pour représenter le tout : le toit. Le signe « lit », par la forme que donnent les deux mains, imite la forme d'un lit.

Les signes « kitchen » et « garden » ont une forme de la main représentant la première lettre de leur correspondance en anglais écrit.

Nous n'avons trouvé aucune signification pour les signes « jardin » et « home ».

2.9. Récapitulatif des signes des langues des signes française et irlandaise composant le champ sémantique appelé « vision/view » (cf. annexe 9)

2.9.1. Description

Dans le champ sémantique de la maison (c'est-à-dire concernant les signes de la LSF composant ce champ sémantique) nous retrouvons les signes correspondants au français écrit « aveugle », « regarder », « lire », et « voir ».

La totalité des signes composant ce champ sémantique utilise la forme de la main correspondant au « V ».

Mis à part le signe « lire » qui s'effectue sur la main gauche, l'emplacement de tous les autres signes de ce champ se situe au niveau de l'œil.

Le signe « aveugle » oriente la paume de la main vers soi et a un mouvement vers le bas, et le signe « lire » a une orientation vers le bas et un mouvement de gauche à droite.

Les signes « regarder » et « voir » sont en fait un seul et même signe que nous utilisons pour traduire ces deux significations. La paume de la main est orientée vers le bas et le mouvement du signe correspond à une rotation du poignet (bout des doigts face aux yeux/bout des doigts face à l'extérieur).

Dans le champ sémantique de home (c'est-à-dire concernant les signes de l'ISL composant ce champ sémantique) nous retrouvons les signes correspondants à l'anglais écrit « blind », « look », « read » et « see ».

Les signes « blind » et « read » utilisent une forme de la main correspondant au « V », le signe « look » utilise une forme correspondant au « C », et « see » une forme correspondant au « D ».

Les signes « blind », « look » et « see » ont un emplacement au niveau des yeux, et « read » sur la main gauche.

Nous pouvons remarquer que les signes « look » et « see » orientent la paume de la main vers le profil gauche, le signe « read » vers le bas et « blind » vers soi.

En ce qui concerne les mouvements, le signe « blind » est dirigé vers le bas, « see » vers l'avant, « look » a un mouvement circulaire, et « read » a un mouvement qui alterne de haut en bas.

2.9.2. Interprétation

Quasiment la totalité des signes faisant partie de ce champ sémantique sont effectués au niveau des yeux qui sont un facteur essentiel dans la vision. La forme de la main en « V », représente les deux yeux et l'index représente un seul œil. Pour les signes « lire » et « read », la main gauche à plat représente donc une feuille, et la main droite représente les yeux d'une personne lisant de gauche à droite (pour le signe de la LSF) et de haut de bas (pour l'ISL).

2.10. Récapitulatif des signes des langues des signes française et irlandaise composant le champ sémantique appelé « ouïe/hearing » (cf. annexe 10)

2.10.1. Description

Dans le champ sémantique de l'ouïe (c'est-à-dire concernant les signes de la LSF composant ce champ sémantique) nous retrouvons les signes correspondants au français écrit « bruit », « écouter », « musique », « sourd », « entendant », et « entendre ».

La forme de la main des signes « écouter », « musique » et « sourd » correspondent à la forme nommée « index ». Le signe « entendant » utilise la forme « V » et le signe « bruit » la forme « 3 plié ». Le signe « entendre » utilise d'abord la forme « 3 » puis la forme « bec d'oie fermé ».

La plupart des signes composant ce champ lexical de l'ouïe s'effectuent au niveau de l'oreille, comme les signes « bruit », « écouter », « entendant », « entendre », et « sourd ». Le signe « sourd » touche l'oreille puis la bouche. Le signe « musique » s'effectue devant soi.

Pour ce qui est de l'orientation de la paume de la main, nous pouvons voir que les signes « bruit » et « entendre » sont orientés vers le profil droit. Le signe « bruit » est ensuite orienté vers le profil gauche. Le signe « entendant » est orienté vers l'arrière et « musique » vers le bas.

Le mouvement du signe « bruit » consiste en un pivot, celui du signe « entendant » est circulaire, le signe « écouter » utilise le mouvement de la « tape » et le signe « entendre » est dirigé vers soit en refermant les doigts. Les signes « musique » et « sourd » ont des mouvements dirigés de gauche à droite pour « musique » et vers le bas pour « sourd ».

Dans le champ sémantique de hearing (c'est-à-dire concernant les signes de l'ISL composant ce champ sémantique) nous retrouvons les signes correspondants à l'anglais écrit « noise », « listen », « hearing », « hear », « music » et « deaf ».

Nous remarquons que le signe « hear » utilise la première lettre de sa correspondance en

anglais écrit qui est le « H ». Le signe « bruit » a une forme de la main correspondant à « 3 plié », « noise » a une forme nommée « U plié », « music » possède une forme en « D », « deaf » en « U », et le signe « hearing » a une forme de la main dite « index plié ».

Comme pour les signes de la langue des signes française correspondant à ce même champ sémantique, la plupart de signes ici ont un emplacement situé sur l'oreille. C'est le cas de signes « noise », « listen », « hear », et « deaf ». Le signe « music » s'effectue devant soi, et le signe « hearing » sur le menton,

Les signes « noise », « sourd », et « deaf » dirigent la paume de la main vers soi, le signe « hearing » vers la gauche, « listen » vers l'extérieur, et les signes « hear » et « music » sont dirigés vers le bas.

Les signes « listen », « hearing », et « deaf » touchent l'emplacement où le signe est effectué. Le signe « noise » a un mouvement circulaire, le signe « music » va de gauche à droite, et le signe « hear » a le mouvement dit « tape ».

2.10.2. Interprétation

Tout comme le champ sémantique vision/view analysé auparavant, l'emplacement des signes composant le champ sémantique ouïe/hearing est le plus important. En effet, l'oreille est le principal facteur pour l'ouïe. Le signe « sourd » suppose la signification sourd-muet et les signes « hear » et « deaf » ont la première lettre de leur correspondance en anglais écrit comme forme de la main.

Les signes « musique » et « music » ont une forme de la main « index » représentant les baguettes qu'utilisent un chef d'orchestre, et un mouvement de gauche à droite semblable à celui qu'effectue un chef d'orchestre.

3. Classement des signes

3.1. Les signes abstraits

Les signes faisant partie du champ sémantique sentiments/feelings font partie de la catégorie des signes abstraits. En effet ils ne dénotent pas un objet visuel ou physique (dans physique je veux dire un objet que l'on peut toucher) mais quelque chose d'intérieur et de ressenti. Ils sont donc interprétables (comme nous l'avons vu précédemment) grâce à leur emplacement ou grâce à l'orientation de la paume de la main. Les signes « adulte », « famille », « femme », et « fille » qui font partie du champ sémantique famille/family sont interprétables grâce à un mouvement renvoyant à un caractère quelque peu abstrait de ce qu'ils dénotent. C'est également le cas du signe « cold » dans le champ sémantique temps/weather ainsi que « chaud », « timide » et « hot ». Dans le champ sémantique caractère/character, les signes « honnest », « timide » et « nerveux » sont considérés comme abstrait du fait de leur mouvement renvoyant à l'église pour le premier, au rouge aux joues pour le second et au geste que la personne peut faire lorsqu'elle est nerveuse pour le dernier. Dans ce même champ sémantique, le fait d'interpréter les signes « égoïste » et « selfish » par l'orientation de la paume de la main les classe également dans cette catégorie, tout comme le mouvement vers le bas du signe « méchant » traduisant le caractère négatif de ce signe.

3.2. Les signes indicatifs figuratifs

Les signes du champ sémantique esprit/mind, interprétables par le fait qu'ils sont produits au niveau du front ou des tempes peuvent être classés dans le groupe des signes indicatifs figuratifs. Dans le champ sémantique physique/physical, les signes « moche », « blond », « blonde », et « vieux » se servent d'une partie du corps comme un élément pertinent dans la désignation de ce qu'ils représentent, et peuvent donc, de ce fait, être classés dans la catégorie des signes indicatifs figuratifs. Les signes « homme » et « père » se situant au dessus de la bouche et faisant ainsi référence à la moustache qu'un homme ou un père peut porter, ainsi que le signe « mère » s'effectuant sous le sein et faisant ainsi référence à l'allaitement et donc à la maternité, font également partie de cette catégorie. Concernant le champ sémantique temps/weather, les signes « snow », « nuage », « cloud », « pluie », « rain », « soleil », et « sun » sont considérés comme des

signes indicatifs figuratifs puisque nous pouvons les interpréter grâce à leur emplacement par rapport au corps du signeur. Les signes « intelligent » et « clever » dans le champ sémantique caractère/character se servent du front pour donner une signification, et font donc partie des signes indicatifs figuratifs, tout comme les signes du champ sémantique vision/view se servant des yeux, et ceux du champ sémantique ouïe/hearing se servant des oreilles.

3.3. Les signes indicatifs de désignation spatiale

Tous les signes du champ sémantique temps/time se servant d'une ligne temporelle afin de situer leur emplacement ou afin de diriger leur mouvement font partie de la catégorie des signes indicatifs de désignation spatiale.

3.4. Les signes descriptifs

Dans la catégorie des signes descriptifs, nous pouvons retrouver tous les signes du champ sémantique maison/home puisqu'ils représentent l'action que l'on peut faire avec l'objet ou la pièce, ou encore, pour le signe « lit » la forme de l'objet représenté. Grâce au fait que nous pouvons interpréter les signes « vent » et « wind » (qui font partie du champ sémantique temps/weather) par leur mouvement les classent dans cette catégorie, ainsi que le signe « snow » qui imite l'action que l'on peut faire avec cet objet (des boules de neige). Le geste de se frotter la moustache, le geste de bercer un bébé, ou le geste de se faire bercer, sont présent dans les signes du champ sémantique famille/family « homme » et « père », « mère », ainsi que « baby », ce qui les classe dans le groupe des signes descriptifs. Dans le champ sémantique temps/time, les signes « bientôt » et « soon », ainsi que les signes « longtemps » et « long time » sont considérés comme descriptifs puisque les deux premiers exécutent un geste de frottement pour caractériser l'impatience, et les deux derniers une geste qui remonte sur le bras gauche pour indiquer la longueur. De la même façon et de par leur geste, les signes « gros », « mignon » et « cute » (dans le champ sémantique physique/physique) font partie de cette même catégorie, tout comme le signe « amour » du champ sémantique sentiments/feelings.

3.5. Tableau récapitulatif

Afin de bien se rendre compte de l'appartenance de chaque signe à telle ou telle catégorie, nous avons regroupé tous les signes et les avons classé selon les catégories de Danielle Bouvet.

Tableau 1 : Énumération des signes de chaque champ sémantique en fonction de leur catégorie

CHAMPS SEMANTIQUE/CATEGORIES		ABSTRAITS	INDICATIFS FIGURATIFS	INDICATIFS DE DESIGNATION SPATIAL	DESCRIPTIFS
SENTIMENTS/FEELINGS	LSF	aimer, détester, haïr, ne pas aimer, triste			amour
	ISL	love, like, hate, unhappy, don't like, sad			
ESPRIT/MIND	LSF		apprendre, comprendre, connaître, croire, deviner, intelligent, raison, rêver, Savoir		
	ISL		learn, understand, decide, guess, hope, Clever, dream, know		
PHYSIQUE/PHYSIQUE	LSF		moche, blond, vieux		gros, mignon
	ISL		blonde		cute
TEMPS/TIME	LSF			avant, demain, dernièrement, hier, Maintenant, après, aujourd'hui	bientôt, longtemps
	ISL			tomorrow, recent, yesterday, now, after, Today	soon, long time
FAMILLE/FAMILY	LSF	adulte, famille, fille, femme	homme, père, mère		homme, père, mère
	ISL				baby, wife
TEMPS/WEATHER	LSF	Chaud, froid	nuage, pluie, soleil		neige, vent
	ISL	hot, cold	snow, cloud, rain, sun		wind
CARACTERE/CHARACTER	LSF	égoïste, méchant, nerveux, Timide	intelligent		
	ISL	selfish, honest	clever		
MAISON/HOME	LSF				chambre, cuisine, douche, escalier, Garage, lit, maison, salle de bain
	ISL				bedroom, shower, stairs, garage, bed, Bathroom
VISION/VIEW	LSF		aveugle, lire, regarder, voir		
	ISL		blind, read, look, see		
OÛÏE/HEARING	LSF		bruit, écouter, entendre, entendre, Sourd		musique
	ISL		noise, listen, hear, deaf		music

4. Comparaison entre les champs sémantiques

Dans ce chapitre, nous présenterons tout d'abord le nombre de signes de chaque langue des signes selon leur classement défini auparavant. Nous analyserons ensuite ce tableau en mettant en avant les convergences et les divergences entre les signes de la LSF et ceux de l'ISL.

Tableau 2 : Nombre de signes de chaque champ sémantique et chaque langue des signes en fonction de leur catégorie

		Abstrait	Indicatifs figuratifs	Indicatifs de désignation spatiale	Descriptifs
Champ lexical sentiments/feelings	LSF	5	0	0	1
	ISL	6	0	0	0
Champ lexical esprit/mind	LSF	0	9	0	0
	ISL	0	8	0	0
Champ lexical physique/physique	LSF	0	3	0	2
	ISL	0	1	0	1
Champ lexical temps/time	LSF	0	0	7	2
	ISL	0	0	6	2
Champ lexical famille/family	LSF	4	3	0	3
	ISL	0	0	0	2
Champ lexical temps/weather	LSF	2	3	0	2
	ISL	2	4	0	1
Champ lexical caractere/character	LSF	4	1	0	0
	ISL	2	1	0	0
Champ lexical maison/home	LSF	0	0	0	8
	ISL	0	0	0	6
Champ lexical vision/view	LSF	0	4	0	0
	ISL	0	4	0	0
Champ lexical ouïe/hearing	LSF	0	5	0	1
	ISL	0	4	0	1

Le tableau ci dessus nous permet de nous rendre compte de façon claire des ressemblances et différences entre les différents champs sémantiques composant notre corpus. En effet, nous pouvons voir combien de signes en langue des signes française et irlandaise font partie de chacune des catégories proposées par Danielle Bouvet.

Nous observons donc de nombreuses convergences entre les deux langues des signes. En effet, les signes du champ sémantique sentiment/feeling sont abstraits pour les deux langues (5 signes en LSF sont considérés comme des signes abstraits. En ISL, la totalité des signes de ce champ sémantique sont abstraits), ceux du champ temps/time sont de désignation spatiale pour la

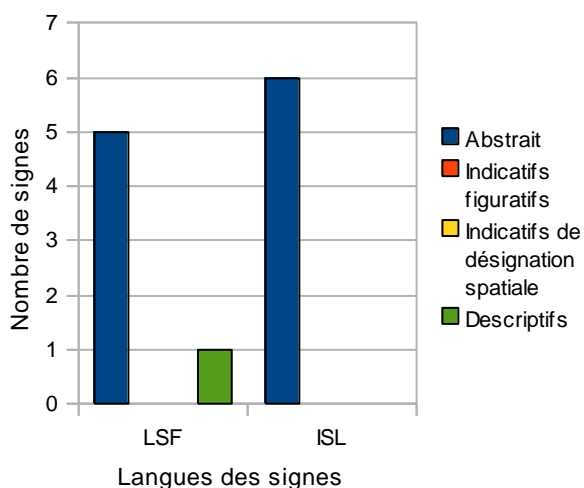
plupart (7 signes sont des signes indicatifs de désignation spatiale. En ISL, 6 signes font partie de la catégorie des signes indicatifs à désignation spatiale), les signes du champ maison/home sont descriptifs (dans les deux langues des signes étudiées dans ce mémoire, la totalité des signes interprétables faisant partie du champ sémantique maison/home sont considérés comme des signes descriptifs) et les signes des champs sémantiques esprit/mind, vision/view et ouïe/hearing sont indicatifs figuratifs. En effet, pour le premier champ, dans les deux langues des signes, la totalité des signes sont des signes indicatifs figuratifs, les 8 signes composant le champ sémantique vision/view dans les deux langues des signes sont des signes indicatifs figuratifs et dans le champ sémantique ouïe/hearing, 5 signes de la LSF sont des signes indicatifs figuratifs et 4 signes sont des indicatifs figuratifs en ISL.

Il est plus difficile de noter les divergences entre la LSF et l'ISL. Cela est dû au fait que, dans les champs sémantiques physique/physical et famille/family très peu de signes en ISL sont interprétables (en ISL, dans le champ « physique/physique, 2 signes sur 10 ont pu être classés et dans celui de famille/family, 2 sur 14), ou encore, dans les champs temps/weather et caractère/character, les signes des deux langues sont répartis dans les différentes catégories (pour temps/weather, les signes sont répartis équitablement dans les catégories abstraits, indicatifs figuratifs et descriptifs ; et pour caractère/character, dans les catégories abstraits et indicatifs figuratifs). Il n'y a donc pas d'unité, ce qui rend la comparaison impossible.

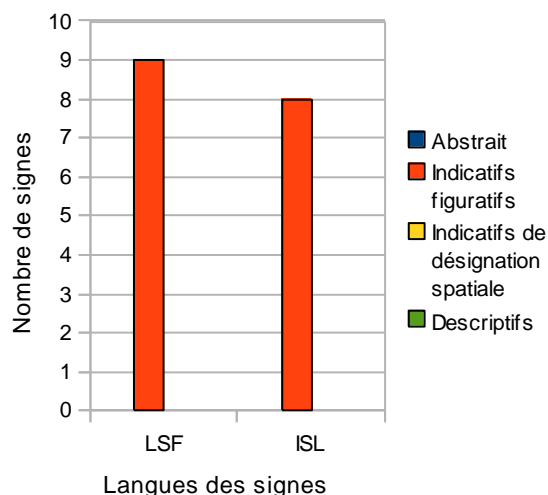
5. Comparaison LSF/ISL

Nous concluons ce travail en nous appuyant sur des graphiques permettant une meilleure vision des différences que présentent la langue des signes française et la langue des signes irlandaise par rapport aux procédés iconiques qu'elles utilisent. Vous trouverez donc ci-dessous, un graphique de chaque champ sémantique présenté dans ce mémoire, dans lesquels vous pourrez voir le nombre de signes classés dans telle ou telle catégorie selon qu'ils appartiennent à la LSF ou à l'ISL.

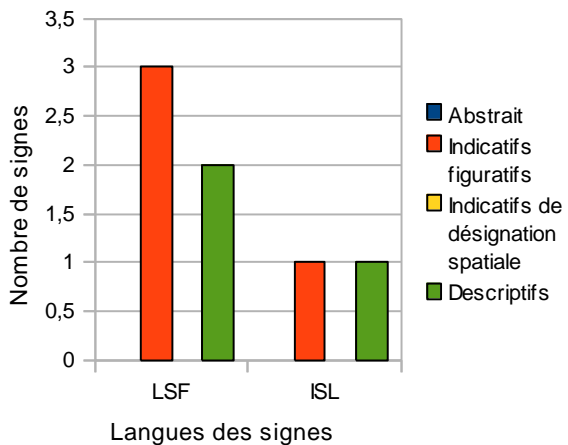
Champ sémantique sentiments/feelings



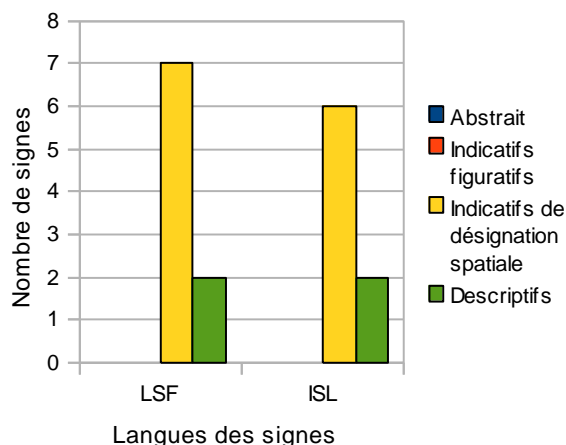
Champ sémantique esprit/mind



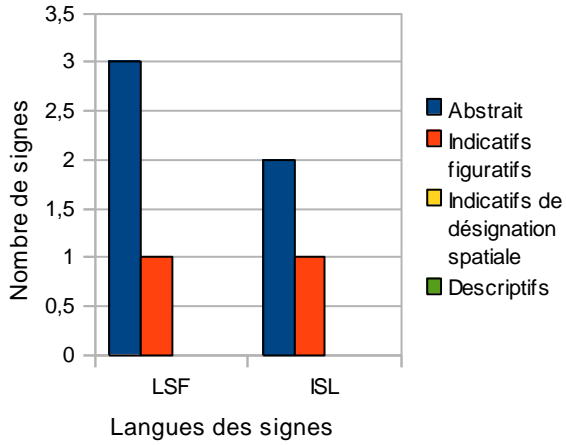
Champ sémantique physique/physique



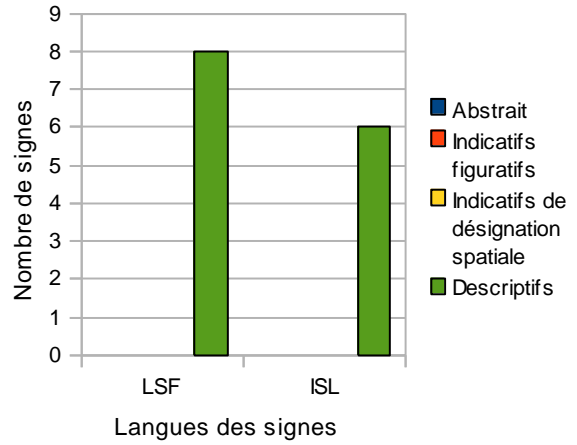
Champ sémantique temps/time



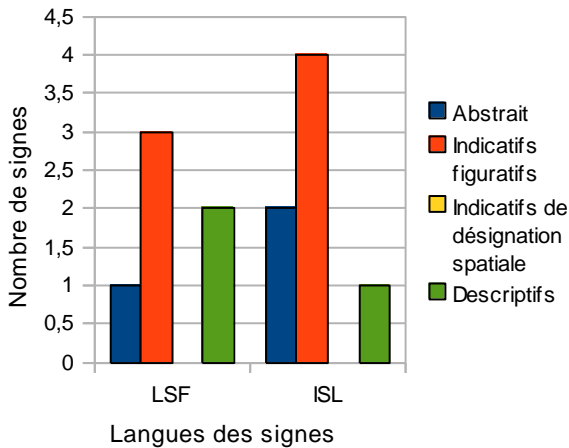
Champ sémantique caractere/character



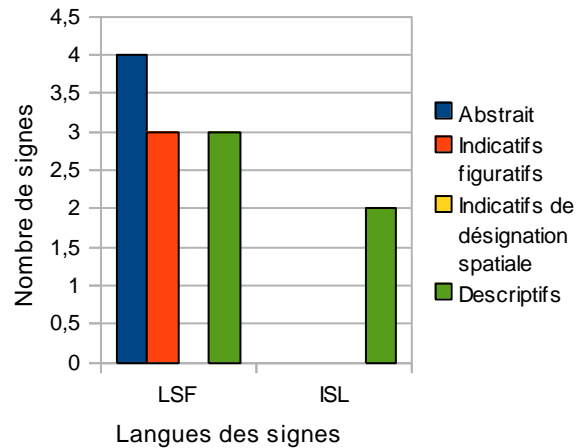
Champ sémantique maison/home



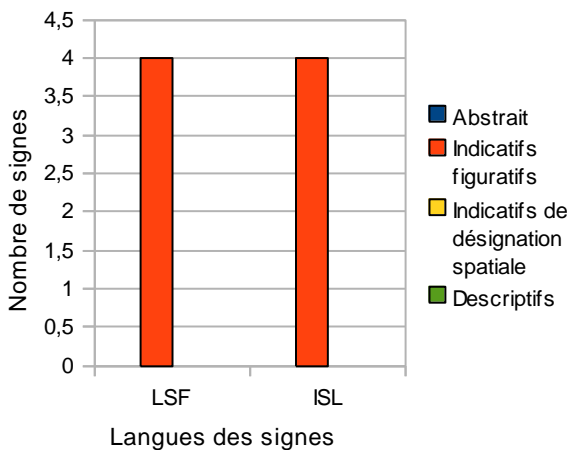
Champ sémantique temps/weather



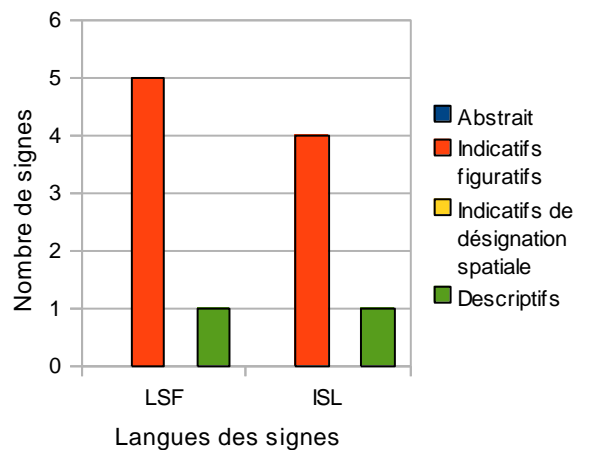
Champ sémantique famille/family



Champ sémantique vision/view



Champ sémantique ouïe/hearing



D'un point de vue général, en observant les graphiques réalisés sur les signes des dix champs sémantiques composant notre corpus, nous nous apercevons que les langues des signes française et irlandaise utilisent les mêmes procédés iconiques. En effet, la plupart des signes dans chaque champ sémantique font partie de la même catégorie pour les deux langues des signes.

De plus, nous pouvons remarquer, grâce au *tableau 1 : énumération des signes de chaque champ sémantique et leur classement*, que la plupart des signes de la langue des signes française font partie du même groupe que son signe correspondant en langue des signes irlandaise. Ainsi, les signes « love/aimer/like », « détester/hate/haïr », « ne pas aimer/don't like », « sad/triste », « chaud/hot », et « honnête/honest » font tous partie de la catégorie des signes abstraits, les signes « apprendre/learn », « comprendre/understand », « connaître/savoir/know », « deviner/guess », « intelligent/clever », « rêver/dream », « blond/blonde », « aveugle/blind », « lire/read », « regarder/look », « voir/see », « bruit/noise », « écouter/listen », « entendre/hear », et « sourd/deaf » sont des signes indicatifs figuratifs, « demain/tomorrow », « dernièrement/recent », « hier/yesterday », « maintenant/now », « après/after », et « aujourd'hui/today » sont des indicatifs de désignation spatiale, et les signes « mignon/cute », « bientôt/soon », « longtemps/long time », « vent/wind », « chambre/bedroom », « douche/shower », « escaliers/stairs », « garage/garage », « lit/bed », « salle de bain/bathroom », et « musique/music » sont considérés comme des signes descriptifs.

Tableau 3 : Nombre de signes de chaque langue de signes en fonction de leur catégorie

	Abstrait	Indicatifs figuratifs	Indicatifs de désignation spatiale	Descriptifs
LSF	13	28	7	19
ISL	10	22	6	13

Nous constatons également, après observation du *Tableau 3 : Nombre de signes de chaque langue de signes en fonction de leur catégorie* que dans la langue des signes française, tout comme dans la langue des signes irlandaise, la majorité des signes font partie de la catégorie des signes indicatifs figuratifs avec respectivement pour chaque langues 28 et 22 signes. Vient ensuite la catégorie des signes descriptifs qui comporte 19 signes de la LSF et 13 signes de l'ISL, puis celle des signes abstraits avec 13 signes français et 10 signes irlandais, et enfin la catégorie des indicatifs

de désignation spatiale qui a 7 signes de la langue des signes française et 6 de la langue des signes irlandaise. Encore une fois, nous notons d'énormes similarités dans les deux langues des signes étudiées.

Tableau 4 : Signes ayant comme forme de la main la première lettre de leur correspondance français écrit ou anglais écrit

	Signes	Nombre de signe
LSF	Vent, cousin, frère, sœur, jeune, raison, rêver	7
ISL	Hear, deaf, kitchen, garden, honest, clever, jealous, mean, nervous, wind, cousin, child, family, daughter, brother, man, mother, father, early, fat, ugly, hope, reason, dream, happy	25

Lors de la description et de l'interprétation des signes, nous avons remarqué que beaucoup d'entre eux utilisaient comme forme de la main la première lettre de leur correspondance français écrit ou anglais écrit. Nous avons donc énuméré et comptabilisé ces signes pour chaque langue signée étudiée dans le *Tableau 4 : Signes ayant comme forme de la main la première lettre de leur correspondance français écrit ou anglais écrit*. Nous remarquons donc que la langue des signes irlandaise utilise bien plus ce procédé de formation que la langue des signes française avec respectivement 25 et 7 signes. Ayant eu l'occasion d'assister à des cours de langue des signes française pendant deux ans, et à des cours de langue des signes irlandaise pendant un an, j'ai pu remarquer que les irlandais utilisaient davantage la dactylologie que les français. Peut être que cette constatation peut expliquer le fait qu'il y a plus de signes irlandais utilisant la première lettre de leur correspondance anglais écrit comme forme de la main que de signes français utilisant la première lettre de leur correspondance français écrit.

CONCLUSION

En reprenant toute les comparaisons faites entre les deux langues des signes étudiées dans ce mémoire, nous pouvons conclure à une très grande ressemblance entre le LSF et l'ISL. En effet, dans un même champ sémantique, les deux langues de signes présentent des signes classés dans la même catégorie. De surcroit, les signes de la LSF et leur correspondant en ISL font également partie du même groupe dans le classement de D. Bouvet. Nous avons aussi noté que les catégories sont classées dans le même ordre d'importance dans les deux langues signées (la plupart des signes dans les deux langues sont, par exemple, considérés comme indicatifs figuratifs). La seule divergence notable entre le LSF et l'ISL est que la dactylogogie, très utilisée en ISL, explique le fait que de nombreux signes en ISL ont une forme de la main correspondant à la première lettre du mot anglais écrit. Une meilleure interprétabilité des signes de la langue des signes française est certainement due, selon nous, à la nationalité française des personnes ayant effectuées ce travail. En effet, l'interprétation ou non d'un signe est due à une certaine vision du monde que nous avons, vision qui diffère d'un pays à un autre, d'une culture à une autre. Le fait que les personnes sourdes, par exemple, arrivent facilement et rapidement à communiquer et à se comprendre peut être dû à leur culture sourde commune. Toutes ces ressemblances observées sont dues à la ressemblance entre la culture française et irlandaise (qu'elle soit orale ou sourde), les deux pays étant proches géographiquement et faisant tous deux partie de l'union européenne. Il serait intéressant d'effectuer cette comparaison sur deux langues des signes plus éloignées, comme par exemple la langue des signes française et la langue des signes chinoise. En effet, ces deux langues présentent même un système d'écriture totalement différent.

BIBLIOGRAPHIE

- Angers, M. (1996). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Editions CEC.
- Association GESTES (2004), *Regards sur l'histoire de la linguistique de la Langue des Signes Française* - Paris :Association GESTES
- Baude, O. (2006) *Corpus oraux, guide des bonnes pratiques 2006*, Orléans : ed Presses Universitaires d'Orléans / CNRS éditions
- Ben Echaldi, B. (2008) *Comparaison lexicale et syntaxique entre la langue des signes française (LSF) et la langue des signes tunisienne (LST)*, Mémoire de master 1, sciences du langage, langage et surdité
- Bernard, A., Encrevé, F. et Jeggli, F. (2007), *L'interprétation en langue des signes*, Paris : Presses Universitaires de France
- Bertin, F. (2010), *Les sourds : une minorité invisible /*. - Paris : Autrement - (Collection Mutations)
- Bourdieu, P. (sous la direction de) (2003). *La misère du monde*. Paris : Le Seuil
- Boutora, L. (2003), *Etude des systèmes d'écriture des langues vocales et des langues signées, description et analyse comparatives de deux systèmes « idéographies » et de Sign Writing*, Mémoire de DEA
- Bouvet, D. (1997) *Le corps et la métaphore dans les langues gestuelles, a la recherche des modes de production des signes*, Paris, Montréal : l'Harmattan
- Bras, G. (2003), *Corps et syntaxe en langues des signes française (LSF)*, Mémoire de DS

- Companys, M., Tourmez, F. et Delaporte, Y. (2004) *Dictionnaire 1200 signes, la langue des signes française, français* → *LSF*, Angers : ed Monica Companys
- Cosnier, J. and Kerbrat-Orecchioni, C. (1991). *Décrire la conversation*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon
- Coogan, A., Flanagan, C. et Martin, C. (1992 et 1995) *Sign on*, Dublin : ed Sign Language Association of Ireland
- Cuxac, C. (2000), *La langue des signes française (LSF) : Les voies de l'iconicité*, Gap, Paris : Ophrys
- Delaporte, Y. (2005), *Dictionnaire de la langue des signes d'autrefois [Texte imprimé] : Le langage de la physionomie et du geste mis à la portée de tous de l'Abbé Louis-Marie Lambert (1865)* [Reprod. en fac-sim.]. - Paris : Comité des travaux historiques et scientifiques. CTHS
- Eco, U. (1988), *Le signe* , Bruxelles : Editions Labor
- Eco, U. (1992), *La production des signes*, Paris : Librairie Générale Française
- Garcia, B., *Contribution à l'histoire des débuts de la recherche linguistique sur la Langue des signes française (LSF) : les travaux de Paul Jouison*
- Laigle, D. et Parisot, A-M. (2006), *Surdité et société : Perspectives psychosociale, didactique et linguistique*, Québec : Presses de l'Université du Québec
- legifrance.gouv.fr (consulté le 26/04/2011)
- Matthews, P.(1996) *The Irish Deaf Community*, volume 1, Dublin : The linguistique institute of Ireland
- Mel'cuk, I., Clas, A., Polguère, A., *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire* , Edition Duculot

- Millet, A. *La langue des signes française (LSF) : une langue iconique et spatiale méconnue*, Lidilem, Stendhal-Grenoble3 sur w3.u-grenoble3.fr/lidilem/labo/file/a/liut_052004.pdf (consulté le 07/04/2011)

- Niklas-Salminen, A. (1997), *La lexicologie*, Paris : Armand Colin

- O Baoill Donall, P. and Matthews, P. (2000), *The Irish Deaf Community*, volume 2, Dublin : The Linguistic Institute of Ireland

- Pléty, R. (Dir.). (1993). *Ethologie des communications humaines : aide-mémoire méthodologique*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.

- Renard, M. et Delaporte, Y. (2003), *Aux origines de la langue des signes française : Brouland, Pélissier, Lambert, les premiers illustrateurs (1855-1865)* / - Paris : Langue des signes

- Sallandre, M-A. (2001), *Va et vient de l'iconicité en langue des signes française*, <http://aile.revues.org> (consulté le 29/04/2011)

- Sallandre, M-A., *Les unités du discours en Langue des signes française : tentative de catégorisation dans le cadre d'une grammaire de l'iconicité* [thèse]

- Timmermans, N. (2005), *Le statut des langues des signes en Europe* [Texte imprimé] [rapport] / par ; Conseil de l'Europe, en coopération avec le Comité pour la réadaptation et l'intégration des personnes handicapées. CD-P-RR.- Strasbourg : Conseil de l'Europe

ANNEXES

- Annexe 1 (pp 1 à 11) : Champ sémantique sentiments/feelings
- Annexe 2 (pp 12 à 22) : Champ sémantique esprit/mind
- Annexe 3 (pp 23 à 32) : Champ sémantique physique/physical
- Annexe 4 (pp 33 à 45) : Champ sémantique temps/time
- Annexe 5 (pp 46 à 59) : Champ sémantique famille/family
- Annexe 6 (pp 60 à 66) : Champ sémantique temps/weather
- Annexe 7 (pp 67 à 73) : Champ sémantique caractère/character
- Annexe 8 (pp 74 à 82) : Champ sémantique maison/home
- Annexe 9 (pp 83 à 86) : Champ sémantique vision/view
- Annexe 10 (pp 87 à 92) : Champ sémantique ouïe/hearing
- Annexe 11 (pp 93 et 94) : Configurations
- Annexe 12 (p 95) : Emplacement et orientation
- Annexe 13 (p 96) : Mouvement
- Annexe 14 (p 97) : Déclaration anti-plagiat

DECLARATION

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.

Page 97